

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne.....) 25 cent.

RÉCLAMES..... 50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Les Elections cantonales dans le Lot

Appel des Elus Radicaux

ÉLECTEURS,

Vous allez élire dans quelques jours vos représentants aux assemblées départementale et d'arrondissement.

Deux politiques sont en présence: la politique de progrès, représentée PAR LA MAJORITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL, et la politique de recul, inaugurée par MM. Rey, Béral et Munin-Bourdin.

Depuis un an, vous avez pu juger ces trois hommes et leur politique. Qu'ont-ils fait au Parlement? Ils ont trompé toutes les espérances, même celles de droite. Ils mettraient notre département en marge de la démocratie, si nous ne dressions en face de leur duplicité politique notre franchise républicaine, en face de leur bloc de droite notre bloc de gauche.

La situation est claire pour nous. IL Y A D'UN COTÉ LES LOIS, LE GOUVERNEMENT, L'ADMINISTRATION RÉPUBLICAINE, avec lesquels et pour lesquels nous combattons. De l'autre côté, les 3 coalisés, Béral, Rey et Munin-Bourdin, et leurs protégés: les Phalip, les Mourguès, les Ayrolles, les Cadiergues et autres réactionnaires plus ou moins masqués.

A vous de choisir, électeurs conscients, vous par qui la République fut fondée en ce département. A vous de dire si vous voulez imiter vos frères en démocratie de tous les départements voisins. A vous de dire si vous êtes avec les 400 Républicains de gauche qui ont triomphé le 6 mai 1906, ou avec une poignée de réactionnaires voués à une impuissance définitive.

Voulez-vous, agriculteurs, les réformes et au premier chef, le dégrèvement de la terre par l'impôt progressif sur le revenu? Voulez-vous maintenir ou détruire votre œuvre, celle de vos pères républicains? Répondez le 28 juillet. Nous avons confiance dans l'avenir de notre parti; nous avons foi dans le républicanisme de notre département.

- COCULA**, sénateur;
- BÉCAYS**, député;
- MALVY**, député;
- PAULIAC**, Président du Conseil Général;
- DARQUIER**, président des Comités radicaux de l'arrondissement de Cahors.

LES CANDIDATS DU BLOC DE GAUCHE

Conseil général

Castelnau

DE MONZIE

Lauzès

PEYRICHOU

Limogne

COUDERC

Luzsch

PAGÈS-LECHESNE

PENDARIES

Montcuq

BÉNAYS

Bretenoux

BOYER

Cajarc

LARNAUDIE

Lacapelle-Marival

LAPARRA

St-Céré

MURAT

Gourdon

FONTANILLE

Martel

LAVERDET

St-Germain

COCULA

Payrac

MARGIS

PÉBEYRE

Conseil d'arrondissement

Cahors (Nord)

GÉLIS

Cahors (Sud)

MAZIÈRES

Pay-l'Évêque

DELTEL

St-Géry

CAYLA

Figeac (Est)

CONORT

Figeac (Ouest)

DOURNES

Latronquière

MAGE

Livernon

BEX

Salviac

LARNAUDIE

Souillac

BASPEYRAS

Vayrac

GRANOUILLAC

PANAMA

(Suite)

C'est à l'occasion de ce projet de loi que M. Béral prononça le discours suivant :

SÉNAT

Séance du Mardi 5 Juin 1888

M. Béral. Messieurs, si dans mon bureau j'ai accepté l'honneur que m'ont fait mes collègues de me désigner comme membre de la commission chargée d'examiner le projet de loi qui est soumis à vos délibérations, c'était à la condition expresse que ma nomination n'aurait, permettez-moi cette expression, aucun caractère technique.

J'avais déclaré, en effet, que le Parlement ne pouvait entrer dans la discussion des projets, dans l'examen des chiffres, sans s'exposer à faire naître des responsabilités qu'il fallait éviter autant que possible. (Vive approbation sur un grand nombre de bancs.)

Un sénateur à droite. Très bien! Vous posez très bien la question.

Un sénateur. Vous ne pouvez cependant pas les dégager!

M. Béral. J'estimais, en tout cas, que c'était sur des considérations de tout autre ordre que le Parlement devait baser sa décision. Certes, il fallait s'assurer avant tout que l'on n'était pas en présence d'une entreprise chimérique ou même d'une entreprise dont la réalisation dans les conditions prévues serait matériellement impossible. Il fallait, surtout, se préoccuper du caractère de l'œuvre, du but poursuivi, des capitaux français si considérables qui y sont engagés et des intérêts nationaux de tout ordre pouvant s'y rattacher.

Tel avait été l'avis des collègues de mon bureau. Tel est, je crois, le sentiment de la plus grande partie de nos

collègues, même de mes deux honorables amis MM. Krantz et Demôle, qui ont été les seuls à combattre le projet dans la commission.

Je ne croyais donc pas avoir à prendre part à la discussion, et je ne comptais nullement prendre la parole; mais les arguments, les considérations techniques apportés à cette tribune par l'honorable M. Krantz ne paraissent nécessiter, je ne dirai pas une réfutation, — car, en somme, il n'a apporté aucune affirmation, — mais une réponse.

L'honorable M. Krantz vous a dit qu'il serait tout disposé à voter le projet de loi si on lui apportait, non pas une certitude, car il reconnaît qu'en ces matières il ne peut guère y avoir de certitude, mais au moins un ensemble de probabilités qui lui permettraient de conclure à la possibilité de l'entreprise.

Pour examiner, discuter ces probabilités, justifier ces doutes, ces craintes, il vous a dit qu'il ne s'appuierait que sur les documents fournis par la compagnie elle-même ou par le rapport de l'honorable M. Rousseau.

C'est aux mêmes sources que je puiserai mes renseignements pour répondre aux questions qu'il a posées, pour faire, si c'est possible, cesser les craintes qu'il a manifestées et qu'il a essayé de vous faire partager.

Notre honorable collègue, je m'empresse de le constater, a touché la question technique avec une extrême réserve, dans laquelle je tiens à me maintenir moi-même. Il s'est borné à signaler au point de vue de l'exécution des travaux et des conditions financières quelques points qui, suivant lui, non seulement permettraient de douter de la possibilité de l'entreprise dans les conditions voulues, mais qui semblaient même en démontrer l'impossibilité.

Je dois vous dire tout de suite que les points signalés par M. Krantz sont en effet ceux qui présentent les plus grandes et je pourrais presque dire les seules difficultés, et qu'une fois ces difficultés résolues, les probabilités que demandait notre honorable collègue deviendraient presque une certitude.

Se basant sur le rapport même de

l'honorable M. Rousseau, il a signalé d'abord l'énormité des cubes à enlever dans le projet primitif du canal à niveau; les difficultés considérables que présenterait l'exécution de cette profonde tranchée qui devait traverser la faite de la Culebra.

C'était là, en effet, de l'avis de tous les ingénieurs, le point le plus incertain et le plus aléatoire. C'était le point capital dont dépendait pour ainsi dire exclusivement le succès de l'entreprise. M. Rousseau l'avait très nettement formulé dans son rapport, mais il faut rappeler dans quels termes et dans quelles conditions.

En 1886, lorsque cet éminent ingénieur visita l'isthme de Panama et rédigea son rapport, tous les travaux étaient poursuivis en vue de l'exécution du canal à niveau. M. Rousseau étudia et étudia dans son rapport les six grandes entreprises entre lesquelles étaient déjà répartis et sont encore répartis tous les travaux projetés du canal.

Or, dans son rapport, il déclare clairement que pour quatre de ces entreprises il ne pouvait y avoir aucune difficulté réelle et sérieuse pour l'accomplissement de l'œuvre, dans les conditions de délais et de dépenses voulues; et ceci, messieurs — permettez-moi de vous le faire remarquer — c'était en vue du canal à niveau. Pour les deux autres, au contraire, — celles qu'on désigne sous le nom d'Emperador et de la Culebra, il signalait des difficultés telles, que, suivant lui, on ne pouvait pas espérer l'achèvement des travaux dans les conditions fixées, à moins, ajoute-t-il, — et ce sont les termes mêmes de son rapport, — de profondes modifications apportées dans les projets approuvés.

Or, messieurs, non seulement ces modifications profondes que réclamait M. Rousseau, — et peut-être l'honorable M. Krantz ne s'est-il pas assez appuyé sur ce point, — ont été apportées au projet, mais je puis dire qu'elles dépassent même les exigences de cet éminent ingénieur.

M. Denormandie, président de la Commission. Très bien! C'est très vrai!!

M. Béral. Pour lui, en effet, ces modifications profondes devaient consister en la transformation du canal à niveau en canal à écluses. C'est ce qui a été fait, et c'est dans ces conditions qu'il demandait, dès 1886, la réalisation de l'œuvre dans les conditions qui avaient été prévues. Mais on est allé plus loin qu'il le désirait. Il s'en est exprimé très nettement dans la commission du Sénat. Dans sa pensée, pour le canal à écluses le plafond du bief de partage ne devait être porté qu'à une altitude de 38 ou 39 mètres.

Le nouveau projet de la compagnie va beaucoup plus loin. Il élève le bief à une altitude de 49 mètres, supprimant ainsi un déblai considérable et atténuant notablement toutes ces difficultés que signalait M. Krantz pour le maintien des tranchées.

Savez-vous, messieurs, quels sont les résultats de cette transformation du projet au point de vue de ces deux entreprises? Pour la première, celle de l'Emperador, le cube total, évalué à 29 millions de mètres cubes, est réduit à 4,500,000 mètres cubes. Vous voyez dans quelles proportions énormes sont modifiées les conditions de déblai et de dépenses.

Pour l'entreprise de la Culebra, la plus difficile, le cube qui était de 20 millions, est réduit à 5 millions; et dans ces 5 millions il y a 1 million réservé pour les éboulements imprévus dont parlait M. Krantz et sur lesquels j'aurai à revenir tout à l'heure. Mais pour cette entreprise la réduction du déblai, la réduction des travaux, a — comme le faisait observer lui-même M. Krantz — une importance bien plus considérable que celle de la diminution même du cube.

Elle atténue, en effet, les difficultés relatives aux talus et aux tranchées; elle les fait pour ainsi dire disparaître. Et les réductions que je viens de vous signaler ne sont pas des réductions fantaisistes. Il est très facile de les vérifier, même théoriquement. Partant des volumes indiqués, connaissant le profil du canal, il est facile, en supposant le plafond relevé de 49 mètres, de calculer ces réductions. C'est ce que j'ai fait moi-même pour ma propre satisfaction.

M. Delsoil. Très bien!

M. Béral. Il y a encore une objection soulevée par l'honorable M. Krantz. Il vous a dit qu'on se trouvait là en présence de terrains ébouleux, d'un véritable fouillis ne présentant aucune résistance, aucune capacité, aucune homogénéité.

Je vous avoue que j'avais été un peu surpris de pareilles assertions, car, sans connaître la constitution géologique de l'isthme de Panama, il me paraissait bien difficile que la ligne de faite des Cordillères ne présentât que des terrains

bouleversés ou remaniés n'ayant aucune consistance. Des renseignements qui m'ont été fournis, et que je vous donne tels qu'ils m'ont été transmis, il résulterait qu'on est maintenant arrivé à des roches plus régulières, plus compactes, plus dures.

Mais laissons de côté cette considération. Je viens de vous montrer, messieurs, dans quelles proportions énormes avaient été réduits les cubes à enlever et dans quelles proportions aussi avaient été atténuées les difficultés spéciales signalées par l'honorable M. Krantz.

Dans ces conditions, je ne crois pas que même notre honorable collègue persistât à considérer comme impossible l'achèvement des travaux dans les délais voulus.

M. Krantz vous faisait part de ses doutes et de ses craintes; je puis bien aussi vous faire connaître les espérances que l'on peut avoir. Les résultats déjà obtenus depuis le commencement de l'année, semblent indiquer que si les conditions climatiques pendant la saison pluvieuse restent moyennement favorables, non seulement les délais qui ont été prévus ne seraient pas dépassés, mais qu'on pourrait peut-être même, avant la date fixée, arriver à supprimer ce bief supérieur, dont nous parlions tout à l'heure, et le ramener à la cote même indiquée par M. Rousseau.

M. Krantz a encore signalé une autre difficulté: il a notamment parlé de la mortalité des ouvriers.

A cette observation, il me suffira de répondre par le texte même du rapport de M. Rousseau, dont je vous demande la permission de citer le passage suivant :

« En somme, il résulterait de relevés faits avec beaucoup de soin, m'a-t-on assuré, pendant les années 1884-1885 que la mortalité annuelle aurait été de 6.4 p. 100 sur le personnel des agents classés de la compagnie, et de 7.2 p. 100 sur les ouvriers des chantiers.

« Ce sont là évidemment des chiffres bien supérieurs à ceux de nos climats (en France, la mortalité annuelle ne dépasse pas 2.25 p. 100; en Angleterre, elle est inférieure à 2 p. 100). Mais ils ne diffèrent pas sensiblement de celui de 7 p. 100 qui a été constaté pour les troupes de la marine sur l'ensemble de nos colonies.

« L'état sanitaire paraît d'ailleurs s'être sensiblement amélioré depuis le commencement des travaux, par suite des excellentes dispositions prises pour le logement du personnel et de l'expérience acquise des précautions à prendre dans ce pays; on peut espérer que cette amélioration ne s'arrêtera pas. »

Aux considérations invoquées par M. Rousseau je puis en ajouter une autre, qui n'est pas sans importance :

C'est que ces maladies qui se développent pendant l'exécution de ces grands travaux de terrassement ont surtout leur origine dans le mouvement des couches superficielles chargées de débris organiques, et plus les travaux sont profonds, plus le danger diminue.

Plusieurs sénateurs. Très bien!

M. Béral. Dans les travaux souterrains, dans les tunnels et dans les mines, on n'a jamais à redouter ces maladies-là.

Je viens, messieurs, d'examiner successivement les objections présentées par l'honorable M. Krantz sur l'exécution du canal dans les conditions prévues par le nouveau projet.

Je crois vous avoir démontré combien aujourd'hui les craintes de l'honorable M. Krantz étaient exagérées, qu'en tout cas, non seulement il ne ressortait de l'examen de ces nouvelles conditions aucune impossibilité matérielle et qu'au contraire tout semblait rendre probable la réalisation du programme.

Mais l'honorable M. Krantz ne s'en est pas tenu à ce point de vue purement technique. Il a aussi signalé les difficultés financières que pourrait rencontrer l'exécution des travaux.

Il ne s'est du reste pas appuyé sur ce point. Acceptant les chiffres mêmes de la compagnie, il s'est borné à rappeler que, après paiement des diverses charges, le capital disponible étant de 474 millions, et, les dépenses en travaux étant évaluées à 444 millions, il ne resterait pour l'imprévu qu'une somme à valoir de 30 millions, somme, à son avis, absolument insuffisante pour pareille entreprise.

Elle le sera peut-être; je me garderais bien d'émettre la moindre affirmation à ce sujet. Mais enfin, si on se reporte à tous les projets de travaux, même à ceux qui sont étudiés par les ingénieurs des ponts et c assées, on voit généralement que ces sommes à valoir ne dépassent jamais 10 p. 100 : c'est le taux ordinaire.

D'un autre côté, je vous ai indiqué tout à l'heure que pour l'évaluation des déblais de la Culebra la compagnie avait prévu en dehors du cube même à enle-

ver, un volume de 1 million pour les éboulements qui pourraient se produire.

C'est un chiffre de 20 p. 100. Il semble qu'il devrait donner satisfaction à notre honorable collègue. Puisqu'il n'a pas poussé plus loin cette investigation financière, je m'en tiendrai là.

Mais là ne se sont pas bornées les critiques de l'honorable M. Krantz. Je ne répondrai pas aux considérations qu'il a développées sur la moralité ou l'immoralité de l'opération de l'émission des valeurs à lots.

D'autres de mes honorables collègues, plus autorisés que moi, ont déjà répondu ou répondront encore, si cela est nécessaire.

Cependant, je ne puis m'empêcher de considérer qu'il est vraiment bien excessif d'assimiler à de simples billets de loterie des obligations à lots auxquelles on réserve des intérêts fixes, auxquelles on assure une hypothèque sur les travaux exécutés, une répartition de lots plus ou moins considérables, et enfin la reconstruction même du capital; mais je n'insisterai pas sur ce point.

L'honorable M. Krantz, poursuivant ses critiques, est alors entré dans un autre ordre de considérations; il a cherché à démontrer les difficultés, sinon les impossibilités que la compagnie pourrait avoir dans l'avenir à couvrir avec ses ressources les charges qui lui incombent.

Je vous avoue, messieurs, que c'est avec une certaine peine que je l'ai vu entrer dans cette voie, car ce n'est plus examiner le caractère, la possibilité de l'œuvre; c'est entrer au cœur même de l'affaire au point de vue financier, c'est examiner et déclarer si l'affaire est bonne ou mauvaise. Je ne crois pas que ce soit le rôle du Parlement; j'estime qu'il doit s'en garder avec le plus grand soin. (Très bien ! très bien !)

Mais enfin, au point de vue du trafic, je n'ai qu'à chercher la réponse même dans le rapport de M. Rousseau.

Quel dit-il ?
Après avoir rappelé les chiffres indiqués par M. Levasseur, par le congrès de 1870, par M. Marteau, il constate que nulle part, même en Amérique, où cependant l'hostilité contre l'entreprise n'est pas dissimulée, il n'a trouvé ni réputation ni discussion sérieuse de ces chiffres, et il ajoute : « Tout le monde reconnaît d'ailleurs que l'ouverture du canal de Panama aurait certainement pour effet d'assurer aux territoires de l'Amérique du Nord, situés dans le Pacifique, et notamment à la Californie, un puissant essor de richesse, de population et, par suite, de commerce, qui ne peut manquer de se traduire par une augmentation rapide des recettes du canal. »

L'honorable M. Krantz a ensuite formulé, mais accessoirement, une autre critique, au point de vue du fonctionnement du capital de garantie pour la reconstruction du capital. Il vous a dit que certains doutes avaient été émis; que certaines publications avaient signalé de grossières erreurs dans les calculs d'amortissement; que, n'étant pas actives, il n'avait pas vérifié ces calculs, mais qu'en somme il restait assez perplexé.

Pas plus que mon excellent ami M. Krantz je ne suis actuaire, mais il n'a certainement pas oublié que moi le calcul des annuités.

Et je puis vous affirmer que en plaçant un capital de 120 millions en rentes françaises, il y a un très grand nombre de combinaisons permettant, avec les arrérages de ce capital, de distribuer annuellement des lots considérables et de rembourser à 500 francs un certain nombre d'obligations, tout en reconstituant, non pas le capital émis, mais le capital nominal lui-même.

M. Blavier. Au taux de remboursement.

M. Béal. Oui, au taux de remboursement, je puis vous citer l'exemple que j'ai choisi.
En supposant que les 120 millions seraient employés à acheter des rentes 3 p. 100 au prix de 83 fr., que les titres soient émis à 800 fr., et remboursables à 500 fr., ce qui entraîne la création de 2 millions d'obligations et d'un capital normal de 1 million, les arrérages trimestriels des 120 millions permettant de distribuer 600.000 fr. de lots par trimestre, d'amortir à 500 fr. 100 obligations pendant les dix premières années, 200 par trimestre pendant les dix autres années, et 400 par trimestre pendant les soixante-dix dernières années, tout en reconstituant un capital de 1.014 millions.

M. Denormande. C'est très exact !

M. Blavier. Ce sont des chiffres indiscutables.

M. Béal. Je puis donc vous assurer qu'il n'y a absolument aucun doute à garder à cet égard. J'ai fait les calculs et je pourrai les montrer à l'honorable M. Krantz, s'il le désire.

En terminant, l'honorable M. Krantz a témoigné pour l'épargne française un intérêt et une sympathie que nous partageons certainement tous; mais j'avoue que dans cette circonstance, il aurait une singulière façon de les manifester.

Notre honorable collègue a encore bien des doutes, pose bien des points d'interrogation.

Mais de ces conclusions résulterait en tout cas une affirmation, une certitude : ce serait la ruine complète des capitaux si considérables que cette épargne a déjà engagés dans l'entreprise.

M. Denormande. Voilà la vérité !

M. Desol. 1,100 millions !

M. Béal. Oui, 1,100 millions !
Et bien, messieurs, entre cette certitude, la perte immédiate, complète, de tous ces capitaux, qui résulterait du rejet du projet soumis à votre approbation, et l'espérance, je pourrais même dire la probabilité de salut que nous offre au contraire l'adoption du projet voté par la Chambre des députés à une majorité si considérable et qui, je tiens à le déclarer, ne peut engager en rien la garantie ou la responsabilité de l'Etat, je n'hésite pas, et je vote le projet de loi. (Très bien ! très bien ! sur un grand nombre de bancs.)

Les Purs

(Dédié au *Republicain du Lot*.)

Ils osent crier à la République !
Ils osent parler de palinodies, de corde dans la maison d'un pendu !
Oublient-ils, eux aussi, par hasard, le passé des leurs, ou paient-ils d'impudence ?

Oublient-ils que les leurs n'essaient de venir à la République que pour vivre d'elle ?

Ah ! parlons-en de ces purs, de ces parangons de républicanisme, de ces démocrates rigides aux opinions immuables, aux probités inattaquables. Parlons-en !

Voici d'abord Munin-Bourdin : Munin fils de fonctionnaire impérial, clercal d'origine, d'âme et d'allure. Bourdin, hier encore le bras droit du comte Murat et de de Valon qu'il a trahi et honteusement renié; Bourdin, hier encore l'avocat du groupe bonapartiste qui saccageait de ses traits acérés la conscience trouble d'un Béal.

Bourdin, ex-disciple de Cassagnac, sous-collaborateur au *Courrier du Lot*, qui se flattait de jeter un jour à bas la statue de Gambetta, notre grand compatriote.

Bourdin, l'ancien adversaire des Talou et des Rey, traître aux traditions familiales, traître à Murat dont il fut politiquement le fils adoptif, traître à de Valon dont il fut le soutien et le porte-parole, traître à ses engagements de 1893, 1897, 1898 et 1906.

Bourdin donton ne compte plus les avatars et les drapeaux ;

Bourdin, le *je m'enfoutiste*, dont le bon garçonisme exagéré, le manque de fixité dans ses opinions devaient faire un jour le séide d'un Béal et le compagnon d'un Rougier ! Poutah !

Oh ! parlons-en de ces purs ! parlons aussi un peu de ce sénateur félon, à l'origine républicaine sans doute, mais qui ne vit plus que dans une atmosphère empoisonnée de réacteurs et de quémandeurs voraces dont l'appétit s'est décuplé par 37 ans d'attente et d'espérance déçue.

Parlons-en un peu de cet homme et de son entourage.

Parlons de ce sénateur, une première fois flétri par la Chambre des Députés, après avoir subi les considérations de la Cour des Comptes, de ce sénateur qui se livrait au pillage des deniers publics avant de porter un coup mortel à l'épargne des particuliers; parlons-en de Béal casant autour de lui toute sa famille; frères, fils, beaux-frères, neveux, tous étaient gavés par la République que leur parent devait trahir en 1906; parlons un peu de cet homme qui devait terminer la première partie de sa vie politique dans l'opprobre et la honte et qui devait rouvrir la 2^e phase de son existence publique par l'apostasie et la trahison !

Parlons-en un peu de ces nouveaux venus à la République qui s'appellent les Combarieu, les Philip, les Meulet, les Mourguès, les Cadiergues, les Ayrolles.

Hier encore la réaction les comptait parmi ses plus tendres produits; mais Béal, en bon horticulteur, essaie de les transplanter en terre républicaine; ils s'étoilaient en compagnie des Munin-Bourdin et des Henri de Valon, dans la stérile opposition; et aujourd'hui, fiers de succès éphémères, ils essaient de monter au faite de l'édifice et de chasser les vrais républicains, les vieux, les convaincus.

Philip ! Combarieu ! Oh ! non laissez-nous rire ! Après avoir flagorné, adulé les hommes en les succès desquels ils espéraient, après avoir quémandé des services personnels un peu à toutes les portes, ils ont eu un mouvement de fierté et ils se sont roulés aux pieds de Béal eux dont la face saignait encore des rudes coups reçus du républicain, renégat d'aujourd'hui, Béal !

Voilà les hommes de l'Action Libérale et des sacristies, honteux de leurs anciennes opinions, traités à leur propre vie, à leurs programmes de hier, qui veulent forcer la porte, la grande Porte Républicaine !
Voilà les politiciens à principes... plus qu'ondoyants !

Grisés par un succès éphémère, ils escomptent des victoires impossibles ! Rougier entonnerait des chants de triomphe ; il encaisserait les petits profits en attendant les grands ; il sourirait en sa barbe et profiterait autant de sa supplexse que de son cynisme !

Que lui importe la République ! Il ne la comprend que payante, allez !

Voilà les hommes qui voudraient se faire passer pour des républicains sincères. A d'autres ces couleurs ! Quand on n'a pas d'autres appareux à sortir que Bourdin six fois traître, et Béal deux fois félon, on a la pudeur de se taire.

La pudeur, il est vrai, ne les étouffe pas.

LEURS SOUHAITS !

Si les méchants souhaits avaient un effet quelconque, nous plaindrions fort le parti républicain !

Contre lui, depuis le commencement de la campagne électorale, les pires incantations s'élèvent du milieu rétrograde dont les manitous ont pris des allures de sorciers.

Leurs feuilles à la dévotion de la coterie panamitarde enregistrent « ces sorts » en même temps que le plus éphémère de ses porte-plumes s'épuise en contorsions pour carillonner « le glas de la domination » du parti républicain.

Nous sommes perdus ! Les fossesoyeurs ont creusé le trou où le 28 juillet on nous jettera !

Pas un mot de pitié, pas un geste de clémence : la mort ! Pauvres de nous !

Et c'est sérieusement, semble-t-il, que tout cela est pensé, dit, écrit !

Hélas ! l'expérience ne leur suffit donc pas ?

Depuis tantôt 20 ans, ils auraient pu changer de répertoire, apprendre de nouvelles leçons, puisqu'aussi bien c'est, depuis 20 ans, qu'à chaque consultation électorale, les mêmes boniments, les mêmes menaces, les mêmes incantations sont glapies ou proférés par les réacteurs !

Le parti républicain tiendra bon encore ! la fosse que l'on creuse pour lui ne sera pas assez profonde pour l'enterrer à jamais.

Mais quelle haine, quelle rage éclatent à chaque moment dans les feuilles rétrogrades dont le *Republicain* est le doyen !

C'est un relent continu de rancunes et de vengeances inassouvies !

Oh ! si c'était vrai que demain la victoire fût pour eux ! Gare aux coups sombres, alors, et ils s'y entendent à ce jeu-là, les Béal, les Bourdin, aussi que la clique dont on appréciait tant les exploits sous Rousseau !

Et allez-y gaiment, ô les compères, ne vous gênez pas; mais un conseil : ne nous manquez pas, si vous le pouvez, car de même que votre équipée néfaste de 1896 et 1897 fut un triste lendemain, en 1898, vous connaîtrez bientôt l'estime qu'a pour vous l'électeur conscient.

De moins prétentieux que ceux du *Republicain*, de moins cyniques qu'un sénateur panamitarde et que ses comparses s'en seraient déjà rendu compte !

Mais non ! Ils n'ont pas d'yeux, pour voir, ils n'ont pas d'oreilles, pour entendre; ils n'ont que des poches !

LOUIS BONNET.

Trop d'esprit !

Trop d'esprit, ô *Republicain*, trop d'esprit ! attention, car l'on en meurt après avoir séché parfois dans un cabanon, surtout quand cet esprit est fort mal dépensé.

Et c'est bien le mauvais cas dans lequel s'est placé le benjamin du *Republicain*, jeudi, quand il s'est permis de publier le compte rendu de la réunion des élus radicaux du Lot.

D'après ce mentor en herbe, nos amis avaient « des mines déconfites »; « les allures modestes; ils avaient les larmes aux yeux ! ils... ils sont tombés dans la plus amère des consternations... chacun est parti dans son canton, la mort dans l'âme. »

Il avait mis trois binocles, le benjamin, ce jour-là, pour mieux voir ce qu'il raconte : et il n'a rien vu !

S'il avait vu, en effet, un tout petit coin de la salle de la mairie où se tenait la réunion, peut-être, la bonne foi aidant, il aurait relaté différemment ce qui s'y est passé.

Ah ! c'est que la réunion de mardi n'a pas été pour plaire aux réacteurs, à la fides des sénateurs renégats : certes non.

Ils comprenaient que l'intervention de tous les élus radicaux du Lot aurait un résultat sérieux et que la voie où sont engagés les renégats et les traîtres ne serait pas longtemps libre, sans obstacle.

Mais pendant qu'avait lieu la réunion des élus radicaux, ô pschuteux Nick, que faisiez-vous amis, les politiciens masqués qui gravitent autour du sénateur aux chéques comme les courtiers marrons autour des corbeilles, à la Bourse ?

Que faisiez-ils, les gassans convictions, sans programmes, avides de pouvoir et de pièces de cent sous ?

N'étaient-ils pas réunis dans un sous-sol autour du sénateur voreux qui leur donnait des ordres, leur imposait ses volontés que mamelucks, ils acceptaient sans broncher, eux les cravachés par Béal lui-même, il y a 25 ans ?

Comment était leur mine ? N'étaient-ils pas honteux quand ils sortirent de cette réunion où un pacte venait d'être scellé entre des sénateurs sans foi et des politiciens sans scrupule ?
Regardez-vous donc une bonne fois

dans la glace des devantures du Boulevard avant de parler des mines déconfites des élus radicaux, ô benjamin du parti des grincheux, des jaloux, des rageurs dont les meilleurs sourires ne sont jamais que de grimaçants rictus !

LOUIS BONNET.

AVERTISSEMENTS SIGNIFICATIFS

Nous lisons dans le *Temps* du vendredi 19 juillet :

Plusieurs municipalités du Midi viticole qui boudaient le pouvoir central ont retiré leur démission. Elles ont pris soin d'ailleurs de faire observer que ce n'était nullement pour être agréable au gouvernement. Leur raison d'agir ainsi a été tout autre. Elles n'ont pas voulu laisser plus longtemps leurs administrés souffrir de l'interruption des services publics municipaux, ni compromettre davantage la gestion des affaires communales. Cela est sage. Et s'il est quelque chose de surprenant, c'est qu'elles n'aient pas encore eu plus d'imitateurs. Mais le moment n'est pas éloigné sans doute où, même au milieu des populations les plus surexcitées, l'anarchie municipale produira de tels effets que ceux-là mêmes qui l'ont le plus préconisée seront bien obligés de voir qu'il n'en peut résulter que des ruines — publiques ou privées.

Les vigneronn reconnaîtront alors que les gens de sang-froid qui leur préchaient le retour à la légalité étaient encore leurs plus clairvoyants, leurs meilleurs amis.

Les avertissements leur viennent du reste de tous côtés, qu'il font, en persistant dans la voie où ils se sont engagés, de très mauvaise besogne pour eux-mêmes.

Ils se plaignent volontiers que les autres régions de la France aient mal pris leur soulèvement « pacifique » et que les encouragements ne soient pas allés à eux aussi nombreux qu'ils avaient cru pouvoir l'espérer. Mais s'ils avaient été un peu moins emportés par la passion — quelle légitime qu'en puisse paraître la source — ils auraient vu sans peine qu'il n'en pouvait guère être autrement.

Leur rébellion ne pouvait pas avoir pour unique effet de jeter le trouble dans les habitudes du Midi viticole : la répercussion devait nécessairement s'en faire sentir sur une bonne partie du reste du pays. Les relations commerciales n'étaient-elles pas condamnées à souffrir de cet état de choses, exclusif de la sécurité qu'exigent les affaires ? Car enfin ce ne sont pas seulement les intérêts mêmes du Midi viticole qui sont lésés par l'attitude révoltée qu'il affecte. Il y en a d'autres — et des plus graves qui sont atteints.

Si on en voulait une preuve nouvelle, on n'aurait qu'à se rappeler la lettre par laquelle le maire de Cahors déplorait, il y a deux ou trois jours, l'éloignement prolongé d'une partie de la garnison caducienne, retenue dans les départements « fédérés ». Comment, en effet, les villes qui ont fait de lourds sacrifices pour pouvoir être gratifiées de régiments, qui ont construit à chers deniers des casernes, ne seraient-elles pas navrées d'être ainsi privées des bénéfices qu'elles comptaient tirer de la présence de ces régiments ?

Le maire de Cahors — pas plus que ceux de ses collègues qui se trouvent dans le même cas — ne songe à protester au gouvernement l'envoi de troupes dans le Midi viticole. Tous savent bien qu'il est des devoirs qui s'imposent à lui, quand l'ordre public est non pas même troublé, mais seulement de sérieuse façon menacé. Si donc ils désirent qu'il soit mis fin à une situation préjudiciable à leurs administrés, c'est uniquement qu'ils estiment que les municipalités rebelles ne doivent pas faire attendre davantage leur soumission. Puissent celles-ci comprendre qu'il est impossible de méconnaître de tels vœux sans s'aliéner définitivement des sympathies précieuses pour la cause même qu'elles ont à cœur de défendre !

Lycée Gambetta

Le Proviseur du Lycée Gambetta a l'honneur d'informer les familles qu'un cours préparatoire au Concours des Contributions directes, sera professé dès la rentrée d'octobre par MM. :

Ollier (Mathématiques).
Houlié (Philosophie).
Laburthe, Conseiller de Préfecture (Droit administratif).

Brevet supérieur

Ont été déclarées admissibles au Brevet supérieur :

Mlle Balagayrie (ancien régime).
Nouveau régime.

MMMes Alary, Cadiergues Claudine, Cadiergues Julie, Carbonnières, Delbous, Destrel, Dumeaux, Emont, Gerolle, Lassarade, Monbrun, Morenas, Mousset, Rigal, Roques, Sazerat, Ségol, Tronche, Vielhescaze.

Toutes les aspirantes sont reçues à l'exception de Mlle Rigal.

Service vicinal

Une prolongation de congé de 2 mois à dater du 15 juin 1907, est accordée avec demi-traitement, pour raison de santé, à M. Soulié, commis des ponts et chaussées, attaché dans le département du Lot, au service ordinaire.

L'abondance des matières nous oblige à retarder à mardi plusieurs correspondances.

Musique du 7^m de ligne

PROGRAMME DES 18 ET 21 JUILLET
Allegro militaire, Sallenik
Gavote des Pages, Tavan.
Le Désir, valse, Berthaud
Cavalleria Rusticana, Mascagni.
L'Or Kina Sabatier, Froment.
Aubert, Houdon, n. 8 h. 1/2 9 h. 1/2

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 19 juillet, 1 h. 47 s.

Mouvement administratif

M. Clémenceau a reçu dans la matinée M. Schramek, préfet de l'Aisne, et lui a annoncé sa prochaine nomination à la direction de l'administration pénitentiaire en remplacement de M. Grimanielli qui sera signée demain.

A la Haye

La question de l'arbitrage obligatoire reste en suspens à la Haye, l'Allemagne n'ayant pas fait connaître son avis; treize orateurs sont encore inscrits et le Portugal prépare une proposition conciliatrice.

AGENCE FOURNIER.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Lauzès

Election au Conseil Général du 28 juillet 1907

Mes chers concitoyens,
Pour la troisième fois je viens solliciter vos suffrages aux élections du Conseil général.

C'est un devoir que m'impose votre constante confiance et mon inébranlable attachement aux intérêts du canton.

Pas n'est besoin, entre nous, d'un long programme, car depuis vingt ans bientôt que j'ai l'honneur de vous représenter, mon unique souci, vous le savez à toujours été de servir loyalement la République et de défendre jalousement vos droits.

Comme par le passé vous pouvez en être certains :

J'apporterai spécialement mon attention sur les finances départementales et ne cesserai de protester contre toutes dépenses non justifiées et toutes aggravations de charges nouvelles.

J'insisterai pour que l'administration des tabacs se montre moins rigoureuse dans l'application de ses règlements et j'appuierai de toutes mes forces les revendications légitimes des planteurs.

Je demanderai qu'il soit accordé aux Communes les subventions les plus larges pour l'entretien de leurs chemins ruraux, complètement indispensables à l'exploitation.

Je reste le partisan résolu de toutes les réformes qui doivent assurer une répartition plus équitable de l'impôt et donner plus de bien-être aux travailleurs ;

J'ai été le défenseur des agriculteurs au milieu desquels j'ai passé toute mon existence et dont je vois tous les jours, avec tristesse, le labeur incessant, les privations et le découragement ;

le *Republicain* indépendant et de vieille date, toujours épris de liberté mais républicain hautement toute compromission avec ceux qui rêvent la révolution sociale ou la restauration des régimes déchus ;

l'adversaire résolu des privilèges de toutes castes et de tous ordres et à cet égard je proteste avec vous contre l'augmentation de l'indemnité parlementaire que se sont attribués nos députés et sénateurs.

Vingt ans de mutuelle estime me sont un sûr garant que vous manifesterez de nouveau, le 28 Juillet, votre confiance à votre représentant dévoué.

J. PEYRICHOU,
Conseiller sortant.

Cabrerets, le 18 juillet 1907.

Saint-Cernin

Monsieur le Directeur du *Journal du Lot*,

La période électorale battant son plein dans le canton de Lauzès, voulez-vous permettre à un vieil électeur d'user de l'hospitalité de vos colonnes pour faire connaître avec autant d'impartialité que possible, son sentiment sur les deux candidats en présence à l'élection pour le Conseil général.

A l'heure actuelle, M. Peyrichou, conseiller général sortant, a pour concurrent M. A. Meulet, propriétaire à Fages, homme d'affaires chez les Assomptionnistes, dit-on.

C'est donc que la puissante association cléricale a dépêché chez nous un de ses agents pour combattre la République. Le fait est grave et ne doit pas passer inaperçu des électeurs.

Il n'est pas possible, en effet, dans une élection au Conseil général, de faire abstraction des idées politiques des candidats, tant au point de vue de la marche de la République vers son idéal de liberté et de progrès qu'au point de vue des intérêts immédiats et particuliers du canton et du département.

Ceci dit, examinons les titres et les mérites de chacun des candidats qui se présentent à vos suffrages.

M. Peyrichou, maire de Cabrerets et notaire, tous les électeurs le connaissent et peuvent le juger sur ses actes. Sa profession de foi ne nous apprendra rien. Il représente le canton depuis 20 ans comme conseiller d'arrondissement ou comme conseiller général. Depuis près de 40 ans le canton de Lauzès a été

représenté par MM. Cambres, Grimal et Peyrichou. C'est une longue continuité d'efforts soutenus pour faire regner dans le canton la paix des esprits, le progrès des idées de liberté et la sauvegarde des intérêts communaux et des intérêts privés.

Tous les efforts de la réaction ont été impuissants à faire brèche dans ce passé qui nous honore et que ni le 16 mai ni la tourmente méliste n'ont pu ébranler.

Aujourd'hui l'union est parfaite entre les deux représentants du canton, le conseiller général et le conseiller d'arrondissement (M. Peyrichou et M. Durand), le jour où il en serait autrement, je crois que l'intérêt public en souffrirait.

Nous serions fort étonnés qu'on pût nous prouver qu'un administrateur communal quelle que soit d'ailleurs sa nuance politique, n'ait pas reçu bon accueil chez notre conseiller général, quand l'intérêt de sa commune était en jeu.

Au Conseil général, M. Peyrichou est justement estimé de tous, même de ses adversaires politiques. Témoin, la place qu'il occupe dans toutes les commissions importantes : Commission départementale, Conseil départemental etc., etc.

M. Peyrichou travaille sans bruit et sans réclame et la majorité républicaine du Conseil général ne compte pas d'homme plus utile aux intérêts du pays et plus dévoué aux idées républicaines.

Il n'est pas un sénateur, ou un député républicain qui ne cite Peyrichou pour sa correction politique; sa vie de citoyen républicain est sans défaillance. Les louches combinaisons n'ont jamais eu prise sur lui et son désintéressement politique est intact. On a pu le frapper, mais on n'a pas pu le détourner du sentier du devoir républicain.

Voilà l'homme qui nous représente depuis 20 ans et contre lequel le sénateur haineux et vindicatif qui dirige en ce moment la politique réactionnaire n'a pu trouver que M. Meulet pour le combattre.

C'est que les candidats possibles que nous connaissons tous, savent que M. Peyrichou a des racines profondes au sein de nos populations rurales sur lesquelles les sentiments d'in gratitude ont peu de prise. Si d'autres avaient vu la succès possible, ils n'auraient pas hésité un instant à prendre en main le drapeau de la réaction. Ce qui le prouve, ce sont les paroles d'un des chefs les plus ardents de ce parti du passé. « Pour avoir quelque chance de battre Peyrichou, » disait-il, il nous faudrait Bourdin, et » encore ! »

Celui-là connaît bien le canton et il ne se fait pas d'illusion sur le résultat. Ni nous non plus du reste.

(A suivre)

Limogne

M. Couderc, candidat aux élections du Conseil général, adresse aux électeurs la circulaire suivante :

Mes Chers Concitoyens,

Il y a 18 ans, vous m'avez fait l'honneur, pour la première fois, de me confier la défense de vos intérêts. Je succédai alors à mon père qui, depuis plus de quarante années, sans interruption, représentait le canton de Limogne au sein du Conseil d'arrondissement.

C'est avec ce long passé de dévouement à la cause publique, et fort des nombreux témoignages de confiance et de sympathie que vous m'avez donnés, que je viens encore une fois solliciter de vos suffrages libres et éclairés le renouvellement de mon mandat.

Vous connaissez mes convictions : elles n'ont jamais varié. Depuis l'époque, déjà bien lointaine, où je suis entré dans la vie politique, vous m'avez toujours vu combattre pour le triomphe des idées républicaines, aux côtés d'hommes qui s'appelaient Roques, Delord, Relhié, Talou, Costes, Delport, Rey et Béal.

Avec eux et pour eux j'ai constamment défendu une politique d'ordre, de liberté, de justice et de sages réformes; en homme indépendant et libre, tolérant et juste pour tous, et respectueux avant tout de la liberté de conscience, la première des libertés.

A cette politique je suis resté et veux rester fidèle, répudiant avec la même énergie les doctrines et les utopies du socialisme, comme les entreprises de ceux qui, sans drapier et sous l'étiquette républicaine, par l'équivoque et à la faveur de louches compromissions, cherchent à surprendre la bonne foi des électeurs, n'ayant d'autre désir que le renversement de cette République qu'ils détestent tout en se disant ses plus fermes soutiens.

Mais, comme je vous le disais, il y a cinq ans, lorsque je fus appelé par votre confiance à la succession du très regretté M. Pradines, de l'homme intelligent entre tous, dont la mémoire restera toujours vivante parmi nous, le Conseil général n'est pas une assemblée politique; ses membres ont surtout pour mission de gérer les affaires du département et plus particulièrement, de surveiller et défendre les intérêts de leurs cantons respectifs.

Cette mission j'ai la conscience de l'avoir fidèlement remplie. En ce qui concerne les intérêts généraux du canton, il me suffira de rappeler que j'ai pu faire obtenir au canton de Limogne, en 1890 sur la propriété non bâtie, et en 1901 sur la contribution mobilière, des dégrèvements qui s'élevaient à la somme de 10.000 fr. environ dont vous profitez chaque année depuis ces époques; les travaux de constructions ou de réparations de nombreux chemins vicinaux; de maisons d'école et d'édifices du culte;

les subventions accordées aux Communes pour l'entretien ou les réparations de leurs chemins ruraux ; le classement et la mise à l'étude de nouvelles voies et la communication destinées à compléter dans un avenir très prochain, le réseau vicinal de notre canton.

Les commerçants de Limogne et les propriétaires des communes voisines oublieraient pas non plus que, par deux fois, j'ai pu faire rejeter par le Conseil général la demande du Conseil municipal de Cahors, tendant au changement de ses foires au 1^{er} samedi de chaque mois, ce qui les aurait fait coïncider avec celles de Limogne et auraient porté à ces dernières le plus grand préjudice.

Pour ce qui est de vos intérêts privés, vous savez tous que toutes les fois que mon concours et mon appui auprès des diverses administrations vous a été utile, ils ne vous ont jamais fait défaut.

Si j'ai encore l'honneur d'être votre élu, vous m'en trouverez toujours en moi le même zèle et le même dévouement.

Je continuerai, à l'Assemblée départementale, de réclamer avec instance la réalisation de toutes les réformes ayant pour but de soulager la misère de nos campagnes et spécialement la suppression du principal de l'impôt sur le revenu, soit par tout autre mesure fiscale qui ferait disparaître l'inégalité criante qui existait, dans la répartition des charges, entre les diverses classes des citoyens : entre l'impôt de la terre et l'impôt de l'argent, entre le cultivateur des champs et le rentier.

J'emploierai tous mes efforts à faire aboutir le plus vite possible les demandes et les projets en souffrance qui intéressent les diverses communes du canton.

Électeurs,
Depuis 30 ans, comme maire de ma commune et comme représentant du canton de Limogne, vous me voyez à l'œuvre : A vous de me juger. Vous avez à dire le 28 juillet si une vie entière de dévouement à mes concitoyens et si les services que j'ai pu rendre à notre canton ne laissent encore digne de vos suffrages. J'attends votre réponse avec la plus entière confiance.

Henri COUDERC,
NOTAIRE ; MAIRE DE CÈNEVIERES,
ANCIEN PRÉSIDENT
DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES,
CONSEILLER SORTANT.

Calvignac

Election au Conseil général

M. Couderc, Conseiller général a voulu au début de la campagne électorale nous donner sa première visite. M. le Maire, au nom de la population de Calvignac, la remercie des nombreux services qu'il a rendus à la commune, et la assure que le 28 juillet les électeurs se souviendraient. M. Couderc a pris la parole et nous a assurés que nous pouvions compter dans l'avenir comme par le passé à tout son dévouement pour Calvignac qui lui est si fidèle. Sa personnalité a été très applaudie, il peut en effet compter sur nous tous car ici il n'a que des amis.

Nous avons eu le triste honneur de recevoir le journal renégat *le Réformateur* ; comme autrefois c'était un journal républicain nous l'avons lu, quelle stupefaction ! on voit prôner par ce journal les candidatures de Phalip, Mourguès, Ayrolles, etc. il est vrai que le nouveau directeur du *Réformateur* est l'ex-percepteur, dont il ne faut s'étonner de rien. Ainsi on voit s'élever dans la chronique de Limogne, au sujet de la réunion de l'Action libérale, clericale, que cette réunion était formée des comités communaux d'Union républicaine. On peut respecter et estimer les journaux et les hommes qui sont des adversaires loyaux, mais on ne peut que mépriser ceux qui n'ont pas le courage de leurs opinions, qui n'osent pas arborer carrément leur drapeau, et ont la lâcheté de se cacher pour mieux tromper les électeurs.

Mais personne ne s'y trompe, chacun connaît ici le républicanisme de M. Phalip, candidat de l'Action libérale, de M. Peyre, frère du Préfet de la Côte d'Or et Président du Comité de l'Action libérale de Calvignac et des deux délégués blackboulés du suffrage universel. Le pitreux résultat des élections dans notre commune pour leur candidat montrera comme par le passé que malgré que six de nos plus importants bourgeois se soient embrigadés dans l'Action libérale pour ne pas marcher avec le vil peuple que nous sommes, le prolétariat ne les suit pas et que si eux ont le courage d'oublier les services personnels et les services nombreux rendus à la commune par M. Couderc, la presque totalité des électeurs de notre commune seront moins ingrats et ne l'oublieront pas.

Nous n'abandonnerons pas M. Couderc dont la famille nous est connue depuis si longtemps et à toute notre sympathie pour voter pour son adversaire M. Phalip.

Nous voterons tous pour M. Couderc qui est notre ami à tous et en même temps nous montrerons que la commune de Calvignac ne fait pas à son passé, qu'elle reste toujours à l'avant-garde du parti républicain dans le canton de Limogne.

Montcuq

Election au Conseil Général du 28 juillet 1907

M. Bénays candidat aux élections du Conseil Général adresse aux électeurs la lettre suivante.

Aux électeurs du canton de Montcuq
Mes chers concitoyens,
Notre canton est appelé à élire, cette année, son conseiller général. M. Bou-

don, maire de Montcuq, conseiller sortant, mon ami, que seules des raisons de santé empêchent de demander le renouvellement de son mandat, a confié au comité républicain du canton le soin de désigner son remplaçant. Spontanément, les délégués communaux m'ont fait le grand honneur de m'acclamer, à l'unanimité, comme porte-drapeau du parti Fier de leur appel, comme du souvenir des 1650 suffrages que vous avez bien voulu m'accorder en 1901 et 1904 en qualité de conseiller d'arrondissement, j'ai répondu à leur désir. A ces titres, je viens solliciter vos suffrages.

Je me présente à vous, en bon républicain, c'est-à-dire en républicain sans compromission politique, sincère dans ses principes, fidèle à son programme, probe dans ses actes ; en homme indépendant qui ne relève que de sa conscience et de ses électeurs ; en homme d'ordre, de progrès qui désire le respect des lois ; en homme tolérant, respectueux de toutes les libertés y compris celle du culte ; en ferme démocrate qui veut le bien des humbles ; en ardent patriote qui souhaite la France chaque jour plus grande, plus forte, plus belle.

En conformité de ces principes je vais vous énumérer les différentes réformes dont je suis partisan, afin d'alléger nos charges et d'améliorer les conditions de notre existence.

J'appellerai de tous mes vœux la suppression des quatre contributions dont le poids le plus lourd retombe sur le propriétaire, le commerçant, le petit industriel, surtout sur l'agriculteur, et leur remplacement par l'impôt progressif sur le revenu.

Je travaillerai à la création des mutualités agricoles, cantonales ou régionales en cas de mortalité des animaux domestiques, à celle de syndicats agricoles pour faciliter l'exploitation du sol et la vente des récoltes.

Je m'emploierai de mon mieux à l'achèvement de notre réseau vicinal, à l'amélioration de nos voies de communication et de nos moyens de transport.

Je serai avec ceux qui demanderont l'étude des moyens à prendre pour assurer une retraite, si petite soit-elle, aux plus humbles et aux plus déshérités de nos ouvriers des champs, abandonnés jusqu'à ce jour, à leur seule initiative.

Je demanderai que l'Etat traite les planteurs de tabac avec toute la bienveillance qu'exigent les risques attachés à une récolte aussi fragile, et qu'il relève ses prix d'achat.

Partisan résolu de la répression de toutes les fraudes, notamment sur les vins et les farines, je voudrais que les lois fussent appliquées avec la dernière des rigueurs afin que les produits du sol trouvent un écoulement plus facile.

Je désire la diminution des gros traitements, la suppression des fonctions inutiles et désapprouvées comme vous tous l'augmentation de l'indemnité parlementaire.

Je travaillerai toujours à la sage réalisation de tous les progrès que comporte le libre développement de nos institutions républicaines.

Serviteur passionné de la démocratie, je consacrerai toutes mes forces à défendre les intérêts de tous les travailleurs ; en particulier, ceux de nos vaillantes populations agricoles, si récemment éprouvées ; mais aussi de l'ouvrier, de courage, et dont le labeur incessant est le meilleur gage de la prospérité et de la prospérité et de la grandeur de la Patrie.

Ai-je besoin d'ajouter que j'utiliserai tout le crédit dont je dispose auprès de nombreux amis influents pour servir les intérêts de notre canton et de mes électeurs.

Chers concitoyens,
Ne m'ont pas implanté au milieu de vous, j'ai grandi à vos côtés. Vous connaissez tout mon passé ; il répond de mon avenir. Tout les actes de ma vie politique ont été inspirés par l'unique souci d'être utile à mes concitoyens et de me conformer aux désirs de cette démocratie rurale que des contacts journaliers me permettent de bien connaître, de bien aimer. Je vous donne aujourd'hui encore, l'assurance que nul ne saurait, à cet égard, apporter plus de zèle, plus d'énergie, plus de dévouement que moi à l'accomplissement de ses devoirs et à l'avènement d'une République toujours plus humaine, toujours meilleure ; j'ai confiance en la solidité et la fidélité de notre vieille amitié et je suis sûr que vous aurez à cœur d'en donner à nouveau sur mon nom un témoignage éclatant au scrutin du 28 juillet prochain.

Aux urnes, les rangs serrés. Ne vous laissez ébranler ni par les promesses trompeuses, ni par les manoeuvres intéressées et déloyales de la dernière heure : n'écoutez que votre conscience.

Vive la République,
Ernest BÉNAYS
propriétaire
adjoint au Maire de Montcuq
conseiller d'arrondissement

NOTRE ILLUSTRE

Si je ne craignais pas de vous servir une affreuse parodie de deux vers bien connus, j'écrirais volontiers :

« Le sieur Fabre n'est pas ce qu'un train peuple pense
La bêtise d'autrui fait toute sa science ».

Ce gros homme, avec son front légèrement fuyant, et ses petits yeux enroulés de vilaine, résume, en effet, à lui seul, toute une psychologie.

Il n'écrit jamais, ne pouvant d'ailleurs associer deux idées, même les plus banales, il ne pense pas d'avantage s'il pense quelque chose, ce sont surtout ses intérêts qu'il pense peut-être avec autant de soin que les blessures de ses malades.

Depuis des années que je l'étudie, j'en suis arrivé à cette conclusion que c'est surtout un homme de calcul. Ne croyez pas, cependant, qu'il soit calculateur à la façon de Copernic, de Newton, voire même du Mathématicien Poincaré.

Il le serait plutôt à la façon de ses anciens clients de l'école vétérinaire.

Cet homme, a aussi et par dessus tout de la fatuité et de l'orgueil. Cet orgueil démesuré qu'il affiche au grand jour ne saurait être dépassé que par son intelligence proverbiale et sa science ! Comme

tel, il est tout naturellement avide de réclame. Se sentant tout à fait dans l'incapacité de s'en tailler une pensée donc un peu, un tout petit officier de santé — un beau jour il tourna ses regards vers la politique. Après avoir vainement tenté de renverser la municipalité Boudou, en 1895, il posait sa candidature au Conseil général contre celle de Béral que des débats récents de la Cour d'Assises de la Seine avaient mis en très mauvaise posture dans notre canton.

Notre modeste officier de santé était impatient de faire montre de son réel talent d'orateur. Une réunion contradictoire tenue dans la soirée du 27 juillet 1895, à la halle de Montcuq, lui en fournissait vite l'occasion.

Vous rappelez-vous, électeurs, cette foule en délire, hurlante et menaçante poussant sans interruption les cris nourris de : « à bas le panamiste ! à bas le voleur ! à bas le vendu ! Le Président de la réunion étant parvenu à rétablir le silence, invita poliment le candidat Fabre à prendre la parole pour développer son programme ; il s'écoula alors pour ses amis quelques secondes d'une réelle angoisse. Leur chef aurait-il le courage de parler ? Il se leva en effet et, tel Démosthène traversant l'Agora, s'avança majestueusement et gravit avec assurance les degrés de la petite tribune improvisée. Il se recueillit un instant, en promenant son regard hébété sur cette foule encore tumultueuse, puis, comme l'inéffable Tartarin se disposant à entonner le duo de Robert le Diable, se rengorgea et laissa tomber de ses lèvres ces paroles vraiment lapidaires :

« Messieurs, je n'ai plus rien à ajouter à mon programme ». Et ce fut tout ! Puis, à la stupéfaction de tous, avec une dignité calculée il regagna sa place.

Depuis ce jour, dans les douceurs de l'intimité, à ces heures où les grands hommes eux-mêmes descendent à s'épancher, que de fois n'a-t-il pas répété, avec un orgueil non dissimulé, en évoquant le souvenir de cette fameuse soirée : « Mes amis, ce discours fut le plus beau jour de ma vie » (sic).

Amour, tu perdis Troie ! vanité, orgueil, — c'était écrit — vous deviez perdre cet homme.

Elu donc le 28 juillet 1895 conseiller général, quelques semaines après il faisait son entrée solennelle dans la salle des séances. Les conseillers généraux qui, tous avaient ignoré jusqu'à ce jour le nom de cet illustre inconnu, se sentaient déjà d'instinct du respect pour ce lutteur qui venait de tomber Béral l'imbattable. Grande fut leur stupeur, poignante leur déception, lorsqu'ils virent se dresser devant eux, la silhouette de ce collègue. A dater de ce moment Fabre était tout désigné pour faire la distraction de tous. Pendant les six années qu'il siégea, il resta toujours muet comme une carpe. A la réunion du 27 juillet, dans un suprême effort, l'orateur avait entièrement vidé son petit cerveau. Cette source d'éloquence s'était subitement tarie.

J'ai hâte d'ajouter qu'au sein des commissions, il fit toujours preuve d'un manque total de connaissances. Ainsi que je vous le dis plus haut, cet homme n'a jamais écrit, il ne fit donc jamais un rapport, même le plus insignifiant.

Au reste, s'il ne prit pas la parole, comme aussi, s'il ne rapporta jamais rien, en revanche il vota toujours et constamment contre son programme. Retenez bien ceci, conservateurs qui l'avez élu : constamment contre son programme.

Je n'en veux d'ailleurs pour témoin que les quelques votes énumérés ci-dessous :

Vote contre l'érection d'une statue au Maréchal Canrobert. *Cette motion fut repoussée à une seule voix de majorité.*

Vote d'un vou réclamant l'abrogation immédiate de la loi Falloux.

Vote de fonds nécessaires pour la construction d'un pont à Vire. Les intérêts du canton de Puy-l'Evêque passaient donc avant ceux du canton de Montcuq. Il est vrai que, pour expliquer ce dernier vote, il aurait donné, parait-il, comme excuse, qu'il avait cru qu'il s'agissait d'un simple pont de bateaux. Le malheureux ! Il n'avait même pas compris, dans sa naïveté, que c'était ce pince-sans-rire de Rey qui lui avait monté le bateau. La vérité, c'est qu'il avait suivi à Verniac — qui l'hyponotisait d'ailleurs, — pour lui faire émettre tous ces votes, de lui faire miroiter toujours le même petit morceau de fromage, qu'à la fin il se décida tout de même à lui lâcher. Les mauvaises langues, en effet, n'ont-elles pas toujours soutenu que c'était pour le payer de ses nombreuses complaisances que ce sénateur lui fit octroyer cet honneur insignifiant dont il se montre si fier, d'aller parfois visiter quelques nourrissons ?

Conclusion. La majorité du Conseil général étant radicale, Fabre vota toujours avec les radicaux ; si elle avait été modérée, il eût voté, avec le même entrain, avec les modérés. Ceci dit, pour bien vous montrer mes braves électeurs, qu'il voulut toujours aux pieds les principes et n'eût constamment en vue que son intérêt personnel.

Avis donc aux quelques rares d'entre vous qui auriez l'intention d'affirmer sur son nom une conviction politique quelconque. Pas plus tard que le lendemain, vous comprendriez que vous avez été dupés.

Voilà, je crois, impartialement proférée en quelques coups de crayon, la psychologie étrange de ce candidat qui, à la stupéfaction générale, est devenu le protégé du trio Rey-Béral-Bourdoin.

Je gage fort que ces messieurs s'apercevront le 28 juillet qu'ils ont été refaits par ce singulier vétérinaire manqué.

Nous ne saurions douter, en effet, du bon sens bien connu des électeurs de Montcuq, qui en 1901 renvoyèrent à ses malades cet homme qui avait trompé ses amis politiques.

En 1901, ce fut un éreintement sur le nom du sympathique M. Boudou, le 28 juillet prochain ce sera un effondrement sur celui du non moins sympathique, M. Ernest Bénays.

Nos populations rurales, à une heure particulièrement troublée, ont pu, un instant, se laisser séduire, aujourd'hui elles sont entièrement ressaisies.

Au reste elles sont, depuis plus de vingt ans, trop profondément attachées aux idées de justice, de progrès et de liberté, pour qu'encore une fois elles puissent faillir au devoir républicain. Ainsi se trouveront déjoués les calculs grossiers de cette médiocrité encombrante qui, depuis longtemps, travaille sans relâche à semer parmi nous des germes de division et de discorde.

Ponts et chaussées. — Nous apprenons avec plaisir que M. Cubaynes, conducteur des ponts et chaussées, est élu à la 1^{re} classe de son grade (au choix).

Nous adressons de vives félicitations, à M. Cubaynes pour cet avancement en raison surtout de la rareté des nominations au choix dans le personnel des Ponts et chaussées.

Saint-Cyprien

Le comité radical de St-Cyprien réuni le 14 juillet au sujet de l'élection au conseil général a décidé à l'unanimité de soutenir la candidature républicaine de M. Ernest Bénays, notre sympathique conseiller d'arrondissement contre la candidature de M. Fabre, officier de santé, ancien conseiller général, qui fraternise avec la droite.

Puy-l'Evêque

Conseil d'arrondissement

M. Deltit, conseiller d'arrondissement sortant aura un concurrent (peut-être pas trop sérieux) en M. Imberties, conseiller municipal de Montcabrier.

En effet, M. Imberties vient d'adresser sa profession de foi programme à quelques rares privilégiés de ses amis.

De cette prose quelque peu incohérente, on peut retenir ceci : qu'il déteste l'église qui a vendu le ciel à l'ancien ; les fonctionnaires de tout acabit, qui se syndiquent pour mieux tordre le pauvre paysan ; l'impôt sur le revenu qui est inquisitorial, anti-démocratique etc. sans oublier les monopoles.

Un électeur.

Bretenoux

Suspension de maire

Par arrêté préfectoral, M. de Montmaur, maire de Bretenoux, est suspendu de ses fonctions.

Aux électeurs républicains du canton de Bretenoux

Citoyens,

Vous êtes appelés à renouveler dimanche prochain votre conseiller général.

Deux hommes sont en présence, deux candidats aux couleurs bien distinctes et bien définies. Le premier est le candidat des républicains, de ceux qui veulent la marche en avant, non pas par la force des choses, mais par le progrès. M. Boyer est depuis plus de vingt ans le chef considéré et autorisé du parti radical de notre canton. Son nom est un programme. C'est le symbole de la fidélité aux principes, de la probité politique et l'honneur de notre parti. Lorsque le congrès de notre canton l'eût choisi pour notre représentant, celui que nous avons tous pleuré, notre vénéral Maltre, M. de Verniac lui télégraphiait : « Kravol Boyer. Nul plus que moi ne serai jaloux de votre élection. » Avec son expérience des hommes et des choses, notre regrettable sénateur ne se trompait pas. M. Boyer ne faillit jamais.

Combien de fois nos adversaires lui ont-ils reproché de n'être qu'un modeste ouvrier. Mais, citoyens, la porte de ce modeste ouvrier vous est bien plutôt ouverte que celle de nos gros potentats. On ne fait point anti-chambre chez lui, et notre élu d'hier, celui de demain n'a jamais traité ses électeurs que d'égal à égal.

Qui donc est capable de compter les services qu'il rendit au canton de Bretenoux ? Qui donc aussi serait assez naïf pour croire que s'il était remplacé demain son successeur serait aussi influent que lui ?

Le second est le candidat de toutes les coalitions, de tous les partis rétrogrades dont les principes font peu à peu faillite, et qui se sont groupés sur son nom. Peu après son arrivée parmi nous, les fauteurs de désordres, ceux qui ont semé haine et disputes dans notre pays, le choisissent comme président d'une section de la « Patrie française ». Le chef tutélaire de ses soldats. Depuis ses débuts politiques vous avez vu que grâce à leur intervention la jeunesse de nos villages de vos communes était divisée en deux fractions. Vous avez vu la guerre là où régnait une paix tranquille. Mais il n'était pas seul comme on l'a dit récemment encore, une tête émergeait derrière la sienne. Une tête énorme. A vous citoyens libres de dire si vous choisissez ces hommes, car voter pour l'un c'est voter pour l'autre. Le premier est incapable de se diriger sans le second. Monsieur Ayrolles n'a pu gouverner notre commune, gouvernerait-il mieux un canton ? Et cet orgueilleux qui ne songe qu'à conquérir des titres, des honneurs, a-t-il quelques mérites personnels ? Le luxe dont il s'entoure et dont il vous éclabousse paysans et ouvriers, d'autres que lui sauraient des années à l'amasser.

Electeurs ! Agissez en hommes libres, ne vous laissez pas mener par des apparences trompeuses de gens qui vous saulent aujourd'hui parce qu'ils veulent vos suffrages, mais qui vous mépriseront demain.

Votez tous, en masse pour M. Boyer, le Républicain honnête et sincère. Celui qui les pouvoirs publics soutiennent, que nos élus vous recommandent, celui enfin qui ne vous trahira jamais.

Citoyens aux urnes dimanche ! Pour la République ! Sus à la Réaction ! Vive M. Boyer.

Le Comité Radical de Bretenoux.

Depuis l'avènement de la République, toutes les consultations électorales du pays, ont été marquées des progrès de l'idée républicaine. Aussi, voyons-nous avec plaisir, que la République a fait des progrès immenses dans la conquête de la nation.

C'est cette union que nous souhaitons

encore plus étendue pour assurer davantage à la France des améliorations sociales plus grandes.

Les réactionnaires de tous crins et de tous poils, l'ont bien compris, aussi veulent-ils à chaque renouvellement de ces consultations électorales, essayer encore une lutte à outrance, lutte d'ailleurs inégale, car l'esprit démocratique est très fort et, sauf quelques rares cantons, on voit le succès donné aux partis cléricals et réactionnaires.

Nous sommes dans un canton à Bretenoux où la lutte entre ces deux idées est assez vive. Nous comptons sur le bon sens républicain de la majorité pour faire table rase de ces idées rétrogrades qui voudraient de nouveau nous mettre sous le joug des nobles et des curés.

Qui trouveront-nous en présence de cette lutte ? M. Boyer, l'honorable et sympathique conseiller général sortant qui est resté pendant vingt ans le porte-drapeau de la République, que tout le monde connaît dans le canton où il a su mériter l'estime et l'affection de tous les républicains dont il s'est rendu digne par une collaboration active et utile pour le bien du canton, ses démarches utiles et actives pour tous ceux qui ont eu recours à lui. M. Boyer est estimé de tous ses collègues du Conseil général qui reconnaissent en lui cette droiture et cette fermeté du vieux républicain qui n'a jamais trompé son parti.

Aussi sommes-nous certains qu'il trouvera auprès des ses électeurs républicains cette fidélité dans le vote qui jusqu'ici ne s'est pas démentie, et qu'il est en droit d'attendre lui, le paillard et l'ami de cœur de la plaine comme de la montagne et que leur sympathie bien franche lui donneront sur son concurrent un gros chiffre de voix et renverront M. Ayrolles à son curé et à ses malades.

Parlons maintenant de M. Ayrolles qui a le toupet de se dire républicain, lui le protégé du grand marquis ! et dont les opinions clericales sont si connues, lui que les curés recommandent dans toutes les communes aux électeurs et dont la pression auprès des femmes se fait dans toutes les paroisses, il voudrait se dire républicain pour mieux tromper la bonne foi des électeurs.

Electeurs ! vous ne voudrez pas pour administrer votre canton de M. Ayrolles qui n'a pas su administrer la commune de Bretenoux et qu'on a été obligé de casser de maire.

Entre le clerical réactionnaire Ayrolles soutenu par les panamistards et M. Boyer le vieux républicain, acclamé à Teyssiou par tous les maires républicains du canton, assisté et patronné par notre sympathique député M. Becays et M. Loubet le conseiller général bien connu, vous ne pouvez pas hésiter et le dimanche 28 juillet vous irez tous aux urnes y voter pour votre candidat, l'ami du peuple M. Boyer.

Puybrun

Echo du banquet du 14 juillet

A l'issue du banquet du 14 juillet, organisé cette année comme les précédents par le Comité, l'adresse suivante a été votée à l'unanimité des convives :

« Cinquante républicains, réunis en un banquet fraternel le 14 juillet, adressent aux représentants radicaux MM. Cocula, Becays, Malvy et Boyer leurs plus sincères félicitations pour leur politique nettement républicaine radicale, pour l'initiative qu'ils ont prise de réunir à Cahors le 16 tous les représentants radicaux du Lot, et donner ainsi à la politique du département une nette orientation à gauche en formant un bloc radical indéfectible.

Ils déclarent continuer leur confiance à leur conseiller général M. Boyer qui a toujours tenu haut et ferme le drapeau de la République radicale ».

P. S. — Nous apprenons que notre illustre Capitaine qui disait naguère à Brive à M. le Sénateur Labrousse « Je ne serais pas candidat, car je suis avant tout républicain et je serais en mauvaise posture en face de la candidature Boyer, qui a 13 maires sur 18 ; je suis même certain qu'il aura à Puybrun une bonne majorité », affirmait il y a quatre ou cinq jours à un électeur de Bretenoux, et en présence de M. B. « Je me fais fort que le candidat docteur Ayrolles ait 4 ou 5 voix de plus que Boyer ». Hélas ! il est toujours aussi giroflotte ! radical avec les uns, réac avec les autres. Il a dit vrai au moins une fois, mais c'est la première, car M. Boyer aura à Puybrun 50 voix de majorité quelle que soit l'attitude de notre caméléon.

Cajarc

Election au Conseil général

Le dimanche 14 juillet le Dr Larnaudie, conseiller sortant, visitait les communes de St-Jean-de-Laur, Puyjournes et la section de Gaillac.

Accompagné de M. Granot conseiller d'arrondissement et de quelques amis, il arriva à Puyjournes vers 11 heures. Il était accueilli par M. Gaillard Léon, et des électeurs toujours plus nombreux malgré la pression exercée sur eux, dans cette région, par les partis de réaction. Les jeunes gens offrent des bouquets et entourent d'une belle escorte, notre sympathique représentant se rend au café Aymé où, aux applaudissements de l'assistance, il expose son programme et félicite la campagne prolesque menée contre le parti républicain dans le but de surprendre la confiance et d'égarer les votes des électeurs.

Mais le temps est limité et on se sépara à regret après avoir parcouru le village pour gagner St-Jean-de-Laur où s'organisa à l'Hôtel Borde un magnifique banquet auquel prennent part avec une cordialité parfaite un grand nombre d'amis. Pendant le café servi chez M. E-crouzailles, le Dr Larnaudie fait, en présence d'une salle comble et aux applaudissements de tous les démocrates présents, le compte rendu de son mandat. Se félicitant de ce que désormais par la loi de séparation les questions religieuses sont renvoyées dans le domaine de la conscience d'où elles n'auraient jamais dû sortir, il insiste tout particulièrement sur le dégrèvement de la terre par

l'impôt sur le revenu qui protégera les intérêts de nos braves populations rurales contre les prétentions de la haute banque. Il promet de renouveler ses démarches pour l'autorisation de planter du tabac en faveur des communes de St-Jean-de-Laur, Puyjournes et Frontenac, les seules du canton qui ne profitent pas de cet avantage.

Vers 5 heures, et en retard sur le programme tracé, on se remet en route. Nouvel arrêt, avec accueil très cordial, à Gaillac-Cajarc où quelques amis attendaient encore le candidat pour lui serrer la main.

Jamais dans ces communes où la propagande clericale fut si vive, la réception de nos élus républicains ne fut aussi empressée et surtout si sympathique.

Excellent jour pour la République et la candidature du Dr Larnaudie notre dévoué conseiller général, toujours plus assuré d'une brillante réélection.

Larnagol

Digue de Prémicac. — Nous apprenons avec plaisir que les travaux si importants de la digue de Prémicac sont poussés avec la plus grande activité. On sait qu'une grande partie de ces travaux de protection de cette plaine si fertile a déjà été exécutée au fur et à mesure de la rentrée des fonds recueillis par le syndicat, les souscripteurs ayant demandé une période de deux années pour s'acquitter.

D'autre part, la subvention extraordinaire de 8.000 francs accordée par l'Etat, ne devant être versée dans la caisse du syndicat qu'au prorata des travaux exécutés, on comprendra facilement le léger retard qu'a subi cette construction.

Aujourd'hui, le mouvement de fonds permettant de se lancer en grand, il est permis d'espérer que, grâce aux basses eaux de la saison, la population si intéressante de Larnagol aura sous peu complète satisfaction.

C'est encore au dévouement absolu de nos représentants de l'arrondissement et du canton, qui ont obtenu de l'Etat une si forte subvention, qu'une grande partie du territoire de cette commune, qui menaçait de disparaître pour le plus grand préjudice de tous, aura pu être protégée à temps, malgré les embûches créées par queques ragers destructeurs.

Lacapelle-Marival

M. Laparra, candidat républicain au Conseil général, adresse aux électeurs du canton de Lacapelle-Marival la circulaire suivante :

Mes chers Concitoyens,
Le 28 juillet vous avez à élire votre représentant au Conseil général.

Pour la première fois je viens solliciter vos suffrages.

Depuis plus de vingt ans que vous avez toujours accordé votre confiance à

MAUNAL
Anti-Cryptogami que
Traitement préventif et curatif de l'Oidium et de toutes les maladies parasitaires de la feuille et du raisin
PRÉPARÉ PAR
M. G. DU VERDIER
Pharmacien à Prayssac (Lot)
Inventeur du MAUNAL
Se vend en flacon de 1 litre au prix de 2 francs
Envoi du prospectus sur demande

PERDU
Chien, museau demi-bouledogue, couleur marron, pattes de devant arquées, répondant au nom de Capi. Prière aux personnes pouvant donner renseignements précis s'adresser au bureau du Journal. Récompense.

VENTE
de marchandises de toutes sortes
11, RUE DE LA LIBERTÉ, 11
(Ancienne Maison Bouzerand)
6.000 paires de chaussures pour hommes, dames, enfants, vendues avec un rabais net de 40 0/0.
Un lot de lingerie, jupons, camisoles, chemises, corsages.
Un lot de rideaux de genre, 10 mètres, 0 fr. 15.
Un lot de sautales pour hommes, dames.
10.000 mètres rubans, dentelles, broderies.
Un lot de coupons soieries.
2.000 morceaux de musique orchestrée avec partie de piano, violon, flûte, valeur 2 fr. 50 l'

mon père, vous avez, par ce fait même, prouvé votre sincère attachement à la République.

Vous savez ce que la République nous a donné de réformes démocratiques et sociales.

Vous savez ce qu'elle a fait pour l'enseignement populaire gratuit et les sacrifices qu'elle s'impose tous les jours pour le bien-être et l'éducation de nos enfants.

Vous savez ce qu'elle a fait hier encore pour faire payer l'impôt du sang à tous sans distinction de fortune, en réduisant le service militaire à deux ans.

Et toujours préoccupée de soulager ceux qui souffrent, d'atténuer les infortunes et les misères, de soutenir ceux que frappe le malheur, vous savez quelle loi elle nous a donnée toute empreinte de générosité et d'humanité et dont l'exécution ne remonte qu'à quelques jours : l'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables.

Ce que la République a fait est peu à côté de ce qu'elle doit encore faire, et maintenant que la question religieuse a été définitivement tranchée, maintenant que, en connaissance de cause, on peut juger des errements de la réaction aux abois derrière le clergé, alors que la religion elle-même n'était en rien menacée, il faut qu'elle porte tous ses efforts sur la révision de notre régime fiscal tout entier et que par l'établissement de l'impôt global et progressif sur le revenu elle arrive à répartir d'une manière plus équitable les lourdes charges de l'impôt et qu'elle fasse ainsi disparaître de ses lois cette injustice qui fait que le petit paie plus que le riche.

C'est cette réforme que j'inscris en tête de mon programme qui est tout entier celui du parti républicain radical. C'est celle qui doit principalement retenir votre attention parce que seule elle peut arriver au dégrèvement de la terre en laissant intacte au contribuable la partie du revenu qui lui est nécessaire et indispensable pour satisfaire non seulement les besoins de son existence, mais encore ceux de sa famille et des proches dont il a charge.

Électeurs, Ce sont vos libres suffrages que je viens vous demander.

Au point de vue politique vous savez qui je suis ; mon étiquette n'est pas trompeuse.

Au point de vue professionnel vous avez pu me voir depuis bientôt dix ans m'occuper des affaires de ceux qui m'honorent de leur confiance, et c'est dans la diversité de ces affaires que j'ai pu me rendre compte de vos besoins.

Et c'est parce que je les connais trop et qu'ils me touchent de trop près, que vous pouvez toujours compter sur mon plus entier dévouement pour intervenir partout où il faudra et faire aboutir vos justes et légitimes revendications.

Aussi, si vous me faites l'honneur de m'accorder votre confiance, je m'efforcerai à soutenir entr'autres réformes :

Le développement de l'enseignement de l'agriculture dans les écoles primaires qui doit être le complément indispensable de l'instruction laïque dans nos campagnes.

Toute organisation du crédit agricole. Et toutes autres qui auront pour but l'amélioration constante du sort de l'ouvrier, du cultivateur, de celui qui travaille et dont les exigences de la vie augmentent avec la transformation de la société.

Inutile d'ajouter que j'aurais tout particulièrement à m'occuper des questions cantonales qui sont vos intérêts vitaux, que j'aurais à cœur de faire multiplier dans notre canton les bureaux de poste ou la création de facteurs-receveurs, la rapidité des communications facilitant les transactions, sans perdre toutefois de vue cette question capitale de la vicinalité, me rappelant toujours que de l'entretien des chemins faits et de la construction de ceux restant encore à faire dépendent toute l'espérance de l'Agriculture et la fortune d'un pays.

Encore une fois, vous ne voudriez pas que le canton de Lacapelle marche pas de pair avec les autres cantons républicains de l'arrondissement de Figeac. Vous l'avez d'ailleurs prouvé au mois d'octobre dernier sur le nom de notre sympathique et dévoué député M. Bécays ; et dans un même élan de républicanisme vous irez tous aux urnes, le 28 juillet, aux cris de :

Vive la République de réformes et de progrès !

Léopold LAPARRA,

Notaire,

Candidat Républicain radical.

M. Laparra, le sympathique candidat aux élections du 28 juillet va de triomphe en triomphe.

Dans toutes les communes il reçoit l'accueil le plus chaleureux ; les électeurs vont à lui l'assurant de leur dévouement.

A Moirères, le Comité radical au complet, ayant à sa tête M. Mombertand le dévoué président, accompagne M. Laparra dans toute la commune où il est assuré d'une grosse majorité jusqu'à ce jour inconnue.

A Labathude, c'est le Conseil municipal tout entier, conduit par le brave maire, M. Lasborie, qui avec le candidat va de hameau en hameau visiter les électeurs. Le 28 juillet, la presque unanimité des suffrages sera favorable à M. Laparra.

A Rudelle, tous les membres du Comité radical font au candidat républicain une réception vraiment magnifique et malgré l'opposition du maire provisoire le parti démocratique gagne du terrain tous les jours. La mine déconfite des adversaires est le meilleur symptôme du résultat.

A Sainte Colombe, M. Lasfargues, maire et M. Plagne, adjoint se déclarent ouvertement partisans de la candidature de M. Laparra.

Anglars, commune essentiellement républicaine apportera au candidat démocratique un nombre de voix encore supérieur à celui déjà obtenu aux élections passées.

Au Bourg, M. Laparra ne compte que des amis ; Le Bouyssou réserve une désagréable surprise à la réaction ; Issendouls conservera sa place parmi les communes républicaines, qui comme Leyme, Espeyroux, Cardaillac donneront un nouvel exemple de leur discipline.

Enfin à Thémintes, le très sympathique maire M. le docteur Fayt, apporte à son ami Laparra, l'appui de sa haute et juste autorité.

Quant à Aynac, les nobles et les hobeux se rendront à l'évidence. Un moment égarés, les électeurs se ressaisissent et, comprenant que les couronnes de Comte ne sont qu'un vernis trompeur dont s'affublent l'arrogance et la morgue des rejets déchus donneront, en votant en masse pour M. Laparra, un avertissement sans frais pour le congrès définitif à signer à la réaction.

La foire d'Assier, a été pour M. Laparra l'occasion d'un nouveau triomphe. Accompagné de MM. Bécays, député, Loubet, Conseiller général, Pezet, maire de Figeac, Docteur Fayt, maire de Thémintes, de nombreux amis du canton de Lacapelle-Marival, le candidat républicain fut entouré toute la journée par une foule sympathique et cette manifestation ne fut point équivoque pour le porte-drapeau de la réaction, M. Cadiergues, qui ne tarda pas à rebrousser chemin après une apparition d'un quart d'heure.

Pauvre M. Cadiergues ! dans quelle galère vos amis vont-ils embarquer ! Ah ! combien vous devez regretter de vous être laissé reprendre dans cet engrenage dont vous prétendez être sorti après l'échec lamentable du mois de mai 1906.

L'élection du 28 juillet prochain vous sera salutaire. Vous comprendrez enfin la solidité des pronostics de votre entourage. Les électeurs vous renverront à vos chères études pendant que dans la sainte chapelle, MM. Lacarrière et Ferrand, servant d'enfants de chœur au saint abbé Rochy de la Rose, chanteront le Requiescat in pace !!!

La campagne électorale de notre ami M. Laparra sera féconde en résultats. Les réactionnaires sont déjà marris et ne s'en cachent pas. Le sympathique candidat républicain est reçu par les populations avec un réel enthousiasme. Le 28 juillet, il s'ra notre élu.

Aynac
A mon excellent ami M. Vayssières, président du Comité Républicain d'Aynac.
Mon cher Monsieur Vayssières,

Vous avez bien voulu me faire l'amitié de m'inviter au banquet offert par nos amis politiques d'Aynac à notre candidat au Conseil Général M. Léopold Laparra. Je regrette que ma santé ne me permette pas d'accepter cette gracieuse invitation.

J'aurais été heureux de me trouver au sein de cette commune qui me rappelle la journée mémorable où nous avons subi aux côtés de nos chers disparus M. Vival et M. Pradelle et de notre sympathique député M. Bécays, les basses injures d'une lie que son chef avait abandonné après boire.

Le résultat pitoyable obtenu n'a pas découragé nos insulteurs puisqu'ils viennent de faire pis encore. Les injures aux étrangers ont été remplacées par l'insulte la plus grave qu'on puisse faire aux habitants d'une commune. Une fête locale est une fête impersonnelle et sacrée, célébrée par toutes les familles sans distinction d'opinions. Devant ce jour, heureux pour tous, les querelles disparaissent, les maisons s'auroient d'une clarté de joie et de bonheur. C'est l'occasion pour tous de réunir autour du foyer élargi les membres épars des familles ; fils et filles qui ont quitté la maison paternelle pour aller créer à leur tour ailleurs une nouvelle famille et qui sont heureux et fiers d'offrir leurs hébés aux grands parents.

Jeunes gens et jeunes filles qui ont abandonné le foyer ancestral pour aller offrir leur jeunesse et leur santé au travail déprimant de la ville, de l'atelier ou de l'usine, afin de pouvoir apporter aux vieux dont ils sont souvent le seul soutien un bien-être qu'ils leur doivent et qu'ils sont si heureux et si fiers de leur offrir.

En bien ! par un mépris de ces joies pures et si impatientement attendues ; sans regret pour des coutumes que chacun est si heureux de voir revivre ; sans respect pour un pieux usage consacré par le temps, pour un motif mesquin et jaloux que vous connaissez tous, une catégorie sans nom n'a pas craint d'user d'une influence, qui va disparaître, pour suspendre pour cette année les baisers familiaux.

Dans votre commune vous avez l'Eglise, dans laquelle des hommes s'agenouillent devant une idée que je respecte lorsqu'elle est sincère. Vous avez le château dans lequel des hommes s'aplatissent devant des armoiries, plus ou moins dorées et dont je méprise l'avilissement volontaire ou forcé ; mais vous avez aussi, comme partout, l'urne électrolé devant laquelle l'homme se trouve debout en face de sa raison et de son devoir ; et je ne doute pas qu'après l'effort subi, et revenus au sentiment de leur dignité meurtrie, les fiers électeurs de votre belle commune ne protestent par leur vote contre une blessure dont ils veulent guérir.

Très cordialement, à vous et à tous les nôtres, j'adresse mon fraternel salut.

E. REYGASSE.

Dégagnac
Election au conseil d'arrondissement
Donc, M. Pécourt a ouvert la campagne électorale. Il a pour étendard la bannière du Sacré-Coeur, pour porte-fanions, les épêbes de la Catho. Il recrute ses agents électoraux dans la milice romaine, dont l'homme noir de Dégagnac est le chef incontesté dans le canton.

Heureux accouplement, ménage bien assorti !

J'aurais tout dit, dimanche dernier sur M. Pécourt, si j'avais ajouté qu'il

peut ressembler par quelque travers au héros de Cervantés, ou à Tartarin ; mais qu'il n'a ni l'âme chevaleresque du premier, ni le bon garçonnisme de celui-ci. Voilà le candidat ; voici son lieutenant : Il portesoutane ; il a l'allure et le geste brusque.

Le ton de ses harangues n'est guère meilleur.

Ce bouillant pasteur est bien le moine idéal, qui évangélise rondement ses paroissiens, et, à l'occasion, aime à se jeter dans la politique.

Voilà les deux hommes qui ont entrepris la conquête politique du canton de Salviac. Y réussissent-ils ? S'il ne fallait que de l'audace, nous répondrions nettement oui !

Mais, monsieur le curé, les électeurs n'aiment pas à être caporalisés au Pape ; mais M. Pécourt, ils n'aiment pas qu'on revienne vers eux les mains vides.

Qu'avez-vous fait pour eux depuis six ans que vous êtes conseiller d'arrondissement ? RIEN ! Il vous est même arrivé assez souvent de ne pas assister aux séances de ce conseil. Vous estimez, sans doute, qu'un bourgeois de votre envergure ne pourrait que déchoir en s'occupant des intérêts de ses électeurs. Ceux-ci, à leur tour, ne veulent plus d'un mandataire pour rira, qui désire être conseiller d'arrondissement pour l'honneur.

St-Germain
M. Cocula, sénateur, adresse aux électeurs du canton de St-Germain, la circulaire suivante :

Mes Chers Concitoyens,

Je viens vous demander le renouvellement de mon mandat de Conseiller général.

Demain comme hier, c'est avec le même dévouement et le même zèle que je continuerai à défendre les intérêts du département et du canton de Saint-Germain en particulier.

Les procès-verbaux des séances du Conseil général vous diront la part que j'ai prise aux travaux de l'Assemblée départementale dans le passé.

Voilà pourquoi vous m'excusez de ne pas insister sur un programme que vous connaissez et sur lequel vous me faites confiance depuis 18 ans. A ce programme je suis resté et je resterai toujours fidèle !

La réforme fiscale seule exige de courtes explications. Elle s'impose de plus en plus et voit disparaître de jour en jour tous ses adversaires même les plus obstinés. Il y a peu de jours, le ministre des finances faisait éloquentement justice des attaques aussi intéressées que violentes et injustes, dirigées contre l'impôt sur le revenu. Il démontrait :

que d'après le projet soumis au Parlement, les propriétaires du sol ne paieront que 4 0/0 du revenu net (au lieu de 40 0/0 dans le Lot par exemple) supérieure au revenu minimum d'existence (1250 fr.) ; au-dessous de ce revenu ils ne paieront RIEN ;

que pour un revenu sensiblement supérieur à ce minimum, ils paieront encore moins qu'aujourd'hui !

Si bien que presque tous les propriétaires de notre département, riches ou pauvres, seront dégrevés ou affranchis de cet impôt.

« La Vérité, disait le Ministre, est que tous les égoïsmes se coalisent pour faire échec à la réforme. » Ce sont surtout les gens de Bourse, plus préoccupés du commerce des titres que du système fiscal, qui craignent qu'on les empêche de continuer à drainer toute l'épargne de ce pays sur les marchés étrangers.

Citoyens,
Les élections cantonales du 28 juillet seront une nouvelle indication de la volonté souveraine de la démocratie travailleuse et rurale ; elles seront certainement un réconfort pour la majorité républicaine du Parlement.

Le gouvernement fait un appel loyal à tous les concours pour l'élaboration équitable du nouveau régime financier qu'il préconise, comme étant l'unique moyen d'alléger les charges écrasantes de l'Agriculture. Les électeurs du Lot, comme partout en France, répondront à cet appel, en n'accordant leurs suffrages qu'à des Républicains franchement, loyalement décidés à le faire aboutir.

Par leur vote ils rappelleront ne outre à leurs représentants, les engagements formels qu'ils ont pris envers eux, d'établir l'impôt sur le revenu.

Je suis de ceux qui tiennent parole.

VIVE LA RÉPUBLIQUE !
COCULA,
SÉNATEUR,
CONSEILLER GÉNÉRAL SORTANT.

Vayrac
M. Granouillac, conseiller d'arrondissement sortant, adresse aux électeurs du canton de Vayrac, la circulaire suivante :

Citoyens,

Il y a six ans, par 1.100 suffrages, vous m'avez confié l'honneur de vous représenter au Conseil d'Arrondissement.

Mon Mandat touchant à sa fin, fort de la confiance et de l'appui de tous les Maires républicains du Canton, et lui eux, mieux que personne, savent que je n'ai rien négligé dans l'accomplissement de ce mandat, je viens de nouveau solliciter vos libres suffrages.

Je pourrais me dispenser de vous affirmer ma foi politique, car vous me connaissez tous. Vous savez qu'en toutes circonstances je n'ai reculé devant rien, soit pour vous être utile, soit pour soutenir et défendre les principes qui nous sont chers.

Vous savez aussi que je suis un partisan résolu de toutes les réformes laïques, démocratiques et sociales inscrites au programme Radical-socialiste, instamment réclamées par le prolétariat ouvrier et paysan. Et veuillez croire, que quoi qu'il arrive, je serai toujours au premier rang de ceux qui sacrifient leurs intérêts particuliers, pour travailler de toutes leurs forces à l'amélioration du sort des classes laborieuses.

Le résultat du scrutin n'est certes pas douteux, car le canton de Vayrac tient à honneur, et je l'en félicite hautement, de conserver sa vieille réputation de républicanisme qui, à chaque consultation populaire, s'est affirmée avec une fidélité inébranlable depuis 1869.

Démocrates du Canton, aux urnes toujours en rangs serrés ! Pas d'abstention !

Vive la République.

Vayrac, le 16 Juillet 1907.

Léon GRANOULLAC,
CHEVALIER DU MÉRITE AGRICOLE,
DÉLÉGUÉ CANTONAL,
CONSEILLER SORTANT.

Banquet du 14 juillet. — Le banquet annuel du 14 juillet avait réuni dimanche à l'Hôtel Combré, 60 républicains environ.

Nous sommes très heureux de pouvoir reproduire l'excellent discours de notre ami M. Granouillac, conseiller d'arrondissement qui le 28 Juillet, sollicitera de nouveau les suffrages des républicains du canton.

Citoyens,
Vous me permettrez de remercier les organisateurs de ce banquet, et tous les républicains qui ont répondu à leur appel.

C'est un devoir sacré pour tous les républicains sincères, de se réunir chaque année en cet anniversaire mémorable de la prise de la Bastille, première victoire du peuple sur ses oppresseurs. Ce jour-là doit être un jour de réjouissances populaires, où doivent présider l'union et la concorde entre tous les citoyens qui ont les mêmes aspirations, les mêmes devoirs et les mêmes droits à défendre. Rappelons-nous l'abnégation le désintéressement, de nos pères de 1789 et 1793 ; inspirons-nous de leurs exemples ; comme eux oublions tout ce qui divise, faisons le sacrifice de nos préférences personnelles, jetons un voile sur le passé, ne songeons qu'aux périls de l'heure présente, en un mot groupons encore une fois en un faisceau compact toutes les forces républicaines et la victoire couronnera nos efforts.

Ah ! si nos pères, les prolétaires d'aujourd'hui, avaient eu les moyens que nous avons ; ils en auraient profité, et n'auraient pas eu besoin de verser tant de sang généreux. Mais ils n'avaient rien ; sans instruction, sans moyens de communication, sans argent, sans droits ; et pourtant ils bouleversèrent le monde, ils abattirent cette formidable puissance qu'étaient la noblesse et le clergé et au souffle puissant de la liberté, de leurs mains calleuses, ils pétrirent la société nouvelle, basée sur l'égalité.

Aujourd'hui, grâce aux améliorations sociales de la 3^e République, la situation du prolétaire n'est plus la même. L'instruction répandue partout a relevé le niveau moral humain ; chaque citoyen se rend compte de ce qui se passe autour de lui ; il sait qu'il est égal, au point de vue politique, de ses anciens oppresseurs et que le jour du vote, on compte avec lui ; car c'est lui qui est souverain. Il sait que la 3^e République vient de faire disparaître une inégalité qui restait encore, en proclamant l'égalité de l'impôt du sang. Plus de protection possible, plus de faveur, tous les mondes soldat, mais rien que pour deux ans, au lieu de 5 ou 7 comme autrefois.

Mais tout n'est pas encore fini. Il faut encore faire disparaître l'inégalité des contributions directes, car on a beau dire que l'impôt est proportionnel, moi je dis qu'il est progressif à rebours. Moins vous possédez, plus vous payez. Il faut que cela cesse ; il faut que celui qui a du superflu paie pour celui qui souvent manque du nécessaire. Beaucoup de nos hommes d'Etat l'ont compris ainsi ; c'est pour cela que l'on veut établir l'impôt sur le revenu, qui ne doit pas être un impôt à côté des autres, mais un impôt remplaçant tous les autres ; atteignant les riches et dégrevant les paysans, les ouvriers et les petits commerçants. Il n'y a d'ailleurs qu'à voir avec quelle furie, les grands journaux parisiens à la solde de la haute banque, des gros industriels et des gros propriétaires attaquent le projet d'impôt sur le revenu, pour comprendre que l'on touche juste. Ils ont bien l'air de dire qu'ils défendent la masse des petits, mais si cela était vrai, ils ne mettraient pas tant d'acharnement à combattre ce projet.

Espérons que grâce à l'énergie des députés radicaux et du Ministère Clemenceau, l'œuvre commencée sera conduite à bonne fin et que la République inscrira à son actif une réforme de plus et des plus importantes.

Là, encore, nous voyons les vieux partis de réaction toujours irrédicibles, se ranger carrément du côté des exploitateurs et chercher à profiter des fautes et des divisions des républicains.

Ne les a-t-on pas vu encourager aussi les troubles du Midi ; et eux qui nous reprochent, à nous radicaux, de discréditer l'armée, de couvrir de leurs injures le Président du Conseil, pour avoir fait respecter la discipline envers et contre tous.

Le 28 Juillet, le suffrage universel tiendra de nouvelles assises et nous sommes certains qu'une fois de plus la France entière, par une manifestation éclatante, approuvera la politique de réformes et de progrès laïques et sociaux, sous l'énergique impulsion du Ministre Clemenceau.

Ici, vous savez que le mandat que vous m'avez confié il y a six ans touche à sa fin. Cédant aux sollicitations de tous les maires républicains du canton, je vous demanderai le 28 Juillet, si vous me croyez digne de vous représenter de nouveau. Je ne crois pas avoir besoin de vous affirmer ma foi politique ; vous m'avez vu à l'œuvre, vous connaissez mon passé ; il peut vous être un sûr garant pour l'avenir.

Dévoé aux intérêts de mon canton, je la toujours défends de mon mieux au sein du Conseil d'arrondissement et si je suis de nouveau votre élu, comme par le passé, vous pouvez compter sur moi. Il paraît que l'opposition se désintéresse de la lutte ; que les républicains se comptent quand même. Qu'il n'y ait pas d'obstacles les moins possibles ; afin que le canton de Vayrac conserve sa vieille réputation de républicanisme qu'il a gagnée en plein Empire et qu'il a gardé jusqu'à ce jour et faisant taire nos questions personnelles, le bloc républicain ne se désagrègera pas.

Notre vaillant Conseiller général et député M. Malvy, compte sur tous ceux qui portent la République dans leur cœur. Ce sera un encouragement pour lui si la majorité est encore plus belle que jamais, s'il n'est pas ici à nos côtés c'est qu'il a d'autres devoirs à remplir, mais sachez qu'il y ait de cœur. Mardi il sera à Cahors avec tous les chefs du parti radical du Lot, pour prendre les mesures qui s'imposent pour contrecarrer les manœuvres que complotent les sénateurs négrés Bérat et Rey ; car il ne suffit pas que le canton de Vayrac marche bien ; il faut que tout le département suive son exemple. A Martel surtout, il faut que le candidat radical soit élu à une majorité écrasante. C'est dans ce canton que se porteront les efforts de M. Malvy. Enfin notre cher député est tout entier à son devoir, aux républicains de Vayrac de faire le leur.

Vive la République !
Inutile d'ajouter que le discours de notre vaillant conseiller d'arrondissement a été haché par les applaudissements de l'Assemblée.

Notre compatriote et ami M. Henry Despagne, très au courant des divisions du parti républicain de la localité a tenu à prononcer les quelques bonnes paroles suivantes, qui fort goûtées, ont été très applaudies par les républicains qui toujours marchent d'un drapeau :

Citoyens,
Banquet en l'honneur du 14 juillet est bien ; choquer et boire au succès des élections prochaines et futures est encore mieux ; mais ce qui serait magnifique, c'est que de ces agapes fraternelles jaillit l'étincelle du trait d'union du parti républicain ; c'est-à-dire que du plus modéré vers la gauche, au plus pur socialiste il se formerait un bloc indissoluble capable de résister aux assauts des partis cléricaux et retrégadés. A ce prix la victoire sera acquise à l'avance aux républicains de Vayrac. C'est à cette union, citoyens, que vous voudrez bien me permettre de faire appel.

Au moment en effet, où le parti de la réaction le divise, alors que l'orage amoncelé par ses fautes est prêt à éclater dans son camp, il appartient aux cours républicains de se ressaisir, c'est-à-dire de faire taire toutes les rivalités personnelles pour n'avoir qu'un seul but, celui de replacer et de faire flotter à la mairie le drapeau des revendications sociales que désormais nous devons tous soutenir sans aucune défaillance et Vayrac reprendra sa place à l'avant-garde du parti républicain à la condition d'aller à la bataille la main dans la main et unis par les mêmes sentiments du devoir républicain.

Citoyens,
Je vous propose donc de lever nos verres à cette union indispensable, à la discipline qui fera notre force ; à une marche serrée et compacte contre la réaction. A la République radicale et radical-socialiste, à nos deux sympathiques représentants dans le canton, les citoyens Malvy et Granouillac.

Vive la République !
Immédiatement après, M. Granouillac propose à l'Assemblée l'ordre du jour suivant qui est voté à l'unanimité :

Ordre du jour :
Les républicains radicaux et radical-socialistes de Vayrac, réunis dans un banquet à l'occasion du 14 juillet, envoient à M. Clemenceau ministre de l'Intérieur ainsi qu'à ses vaillants collaborateurs, l'expression de leurs plus vives et sincères sympathies.

Ils l'assurent de leur entier dévouement au programme radical et radical-socialiste si ardemment défendu par le gouvernement et ils le prient de vouloir bien accepter leurs sincères félicitations pour l'énergie et le courage dont il fait preuve, pour la défense du vieux programme des réformes démocratiques et sociales. Et lèvent la séance aux cris de vive la République ! Vive Clemenceau !

Nous clorons notre compte rendu en adressant à M. Combré toutes nos félicitations pour les bons soins qu'il a apportés au service du banquet.

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

Fêtes de l'Usine et du Passage les 27, 28 et 29 juillet 1907

Samedi 27 juillet. — Annonce de la fête par des salves d'artillerie ; à 8 h. 1/2, brillante retraite aux flambeaux avec le concours de la fanfare municipale des Sapeurs-Pompiers, feux de bengale.

Dimanche 28 juillet. — A 6 h. du matin, salves d'artillerie ; à 2 h. 1/2 du soir, au Passage offrant des bouquets aux Présidents ; à 3 h., dans la cour de l'usine, concert par la Fanfare Municipale des sapeurs pompiers ; à 3 h. 1/2 sur le Lot, grandes courses de Régates sous les auspices de l'« Aviron Cadurcien », et avec le concours de l'« Aviron Villeneuve » et de l'« Aviron Agenais » ; à 4 h. 1/2, Mat de Beauré, 1^{er} prix 15 fr., 2^e prix 10 fr. Divers jeux nautiques, Course à la nage, 1^{er} prix 5 fr., 2^e prix 3 fr. ; à 5 h. 1/2, apéritif-concert.

Fête de nuit. — Illumination électrique sur la route, éclairage à 9 h., embrasement de la rivière ; à 9 h. brillant feu d'artifice avec comme pièce finale : le Moulin de la Galette, grand décor à pièces fixes en lance de couleur ; à 9 h. 1/2, dans la cour de l'usine, grand bal, éclairage par plus de dix mille bougies électriques, brillant orchestre, bataille de confettis.

Lundi 29 juillet. — A 3 h. du soir, grandes courses sur route de bicyclettes, courses régionales, 1^{er} prix 50 fr., 2^e prix 30 fr., 3^e prix 20 fr. Pendant les courses de bicyclettes divers jeux sur la route. De 4 h. 1/2 à 6, grand bal dans la cour de l'usine, bataille de confettis ; de 8 h. à 10 h., bal dans la cour de l'usine ; clôture de la fête.

Pendant toute la journée du dimanche des bateaux avec entrée payante sont à la disposition du public. Les engagements pour les jeux et les courses sont reçus chez M. Delbré, débitant au Passage, et chez MM. Lavergne et Noël débitants à l'Usine, ou par correspondance adressée à M. le Secrétaire des Fêtes qui donnera tous renseignements utiles.

Bulletin Financier

Paris, 19 juillet

La Bourse, les séances se suivent et ne se ressemblent pas. Avant-hier le marché était ferme, hier nos constations une réaction sérieuse. Aujourd'hui c'est la fermeté qui a de nouveau prévalu dans presque tous les compartiments.

La Rente française est cependant assez délaissée à 95,12.

Parmi les fonds russes ; le 5 0/0 nouveau progresse à 87,40 et le 3 0/0 1891 à 60,65. L'Extérieure espagnole s'inscrit à 92,55 ; le Turc à 94,75 et l'Italien à 101,95.

Les Etablissements de Crédit améliorent leur tenue. La Banque de Paris fait à 1480 ; le Comptoir National d'Escompte à 690 ; le Crédit Foncier à 662 et le Crédit Lyonnais à 1167.

Les chemins français restent calmes ; le Lyon à 1346 ; le Nord à 1755 ; l'Orléans à 1350 et l'Est à 917.

Sur le marché en Banque, l'action Chénard et Walker s'avance à 586.

Les actions des phosphates de la Floride sont demandées à 152, bien impressionnées par les bonnes dispositions du marché des phosphates.

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE
L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
ET DE
L'ÉCOLE NORMALE
D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, Boulevard Gambetta

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR
LUI-MÊME

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
Laurent de l'École Dentaire de France
Successeur de BARRÉ
75, Boulevard Gambetta
Maison Bouyssou, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait
et entièrement garanti

M.-A. FALLIÈRES
MARCHAND-TAILLEUR
Laurent de l'École Dentaire de France
Successeur de BARRÉ
75, Boulevard Gambetta
Maison Bouyssou, (de 9 à 5 heures)

GOSTUMES SUR MESURE
Travail soigné

Grand choix de draperies françaises et étrangères

POUR COMPLETS
Spécialité de pantalons et gilets fantaisie
Alpagas. — Couture

RELIGIEUSE, donne secret pour
guérir enfants orinans au lit.
Ecr. Maison Buret, à Nantes.